Monteaux

Bulletin Municipal 2024

L'Equipe Municipale vous souhaite une excellente année 2024

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

N°27

Photo de Couverture : Pont du Square Ancel - Commission communication

J'♥ MONTEAUX

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 4
Vie pratique	p. 6
Agglopolys / Intercommunalités	p. 13
La vie de la commune	p. 18
Les commerçantes de notre village ont la parole	p. 24
Les activités associatives	p. 26
Pages d'Histoire de Monteaux	p. 29
Tarifs salle associative et infos pratiques	p. 34

Ouverture de la Mairie

Secrétariat / Tél. 02 54 70 22 28
mail. mairie@monteaux.fr

Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Mercredi : 14h00 à 19h00
Jeudi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 10h00 à 12h00

Le Maire : Philippe Dambrine, sur rendez-vous.

Panneau Pocket

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket et recevez les alertes et les informations concernant la commune de Monteaux

Panneau Pocket

Le mot du Maire

Chères Monthéobaldiennes, chers Monthéobaldiens,

Chaque début d'année, c'est la coutume, nous formulons des vœux de bonheur, de santé, de réussite... mais l'on constate que parfois, ils peinent à se réaliser. Notre monde évolue, on peut regretter que ce n'est pas toujours dans le bon sens, le climat qui se dérègle, la géopolitique qui déstabilise l'économie et nous plonge dans une spirale inflationniste, les actions terroristes qui nous livrent exactions et horreurs toujours plus sidérantes et distillées à longueur de journaux télévisés anxiogènes. Cette année, le contexte national, marqué par différentes crises politiques et sociales nous rappelle l'importance de défendre les valeurs républicaines. Les rassemblements républicains qui ont eu lieu dans toutes les communes de France le 3 juillet dernier montrent notre attachement à la république.

Tout cela ne doit pas nous amener à être pessimistes, selon le philosophe ALAIN, le pessimisme est d'humeur quand l'optimisme est de volonté. A Monteaux, nous avons la volonté d'être optimistes.

Pour preuve, qui pensait en 2021, après les fermetures successives de tous nos commerces, que 2023 serait l'année du renouveau et de la réouverture de notre épicerie avec l'énorme succès qu'elle rencontre aujourd'hui auprès des habitants. C'est une très grande année pour la municipalité qui a porté ce projet avec conviction. Monsieur le Préfet Pelletier lors d'un récent discours insistait sur la nécessité de rendre les centre-bourgs attractifs. «Il faut les valoriser car les populations vieillissent et ont de plus en plus de mal à se déplacer. Leur redynamisation avec des commerces et l'ensemble des services doit permettre d'éviter de prendre son véhicule pour se rendre dans des zones commerciales et émettre des gaz à effet de serre ». Nous sommes fiers d'avoir contribué à la valorisation du centre-bourg et nous poursuivrons cet engagement. Nous avons fait l'acquisition le mois dernier de la maison au 4 place Montebise qui, à moyen terme, permettra d'y implanter l'agence postale communale, d'augmenter le nombre de places de stationnement tout en désenclavant l'actuel parking qui comme vous l'avez constaté, a entamé sa rénovation en ce début d'année.

Je vais maintenant vous livrer quelques informations que vous retrouverez également sur notre site internet ou encore sur notre application Panneaupocket plébiscitée par le grand nombre d'utilisateur inscrits (625 smartphones inscrits et + de 85000 messages lus en 2023).

Monteaux cette année, c'est une population totale de 741 habitants selon les derniers chiffres 2021 de l'INSEE (-8 depuis l'an dernier). Le bilan démographique 2023 est cependant redevenu positif. Il y a eu 7 naissances cette année 2023. (3 en 2022 et 1 en 2021) pour 6 décès (11 en 2022). J'adresse une pensée aux familles des disparus et mon soutien.

Au niveau de l'Urbanisme, ce sont 23 certificats d'urbanismes réalisés, 31 déclarations préalables de travaux (seulement 13 en 2022). C'est le résultat de notre campagne d'information réalisée cette année sur cette obligation. Ce sont également 6 permis de construire déposés.

Au niveau des écoles, corollaire direct des naissances et des constructions : En partenariat avec Mesland, nous avons confié la gestion des écoles au Sivos qui gère également l'accueil périscolaire. Les effectifs sont les suivants : 58 élèves scolarisés à Monteaux et 39 scolarisés à Mesland soit un total de 97 enfants. L'an passé nous scolarisions 104 enfants. Chaque année à pareille époque plane le doute d'une fermeture de classe. Les municipalités veilleront à ce qu'elle soit maintenue et que les conditions d'accueil et d'enseignement restent optimales pour nos enfants. Il est important de maintenir ces classes en milieu rural.
Notre budget pour le Sivos en 2023 est en hausse de 20% et est passé de 104000€ à 127000€. Cela correspond entre ¼ et 1/3 de nos charges de fonctionnement. Le Sivos a adhéré depuis le 1er janvier 2024 à la Société Publique Locale de restauration scolaire de Blois pour la fourniture des repas de la cantine qui seront produits localement (précédemment, ils provenaient d'Angers) avec une majorité de produits Bio en provenance de circuits courts.

Les Travaux et équipements réalisés en 2023 :
Déploiement de la fibre sur la commune : le réseau est construit à 100% (458 sont éligibles). 50% d'abonnements fibre sont déjà souscrits. La fin du réseau cuivre est annoncée entre 2026 et 2030.
Les abords de l'école ont été sécurisés par un barriérage plus adapté et plus harmonieux.
Le remplacement de la chaudière, à l'école toujours, et qui était en fin de vie a été réalisé pendant l'été, ce qui nous permet d'envisager l'hiver plus sereinement que l'an dernier avec des économies d'énergie à la clé.
Nous avons installé des jeux de plein-air pour les petits sur le Square Ancel, une table de convivialité à l'entrée du bourg route de Cangey, un range vélo à l'arrêt de bus de la Janverie, des cimaises dans la salle Pilté afin de pouvoir accueillir des expositions comme celle, très belle, de l'association « La Couleur du Temps » qui a exposé sur un week-end de septembre les remarquables aquarelles de nos artistes locaux.

Dans le cadre de nos actions pour un développement durable, nous avons réalisé en octobre dernier le remplacement de tout l'éclairage public de la commune par un éclairage LED. C'est une très belle opération qui ne nous coûtera au final que 10000€ une fois la TVA récupérée sachant que 20000€ nous ont été apportés par le Fonds Vert de l'Etat et 20000€ par le SIDELC. Nous commençons à voir les résultats sur les consommations de novembre et décembre qui ont

été divisées par 2. Les travaux du parking du 19 mars (des commerces) de ce début d'année étaient budgétés sur 2023 se réalisent. Dans la foulée seront aménagés et sécurisés les abords des commerces sur la départementale afin de lutter contre le stationnement anarchique avec la mise en place de 3 stationnements limités à 30 minutes, le repositionnement du passage piéton et une modification de priorité au carrefour Montebise.

Les perspectives de travaux à venir :
2024 verra enfin l'aménagement de la rue Rol Tanguy. Cheminement piéton, voirie et aménagement de sécurité intégrant le carrefour avec la départementale. L'appel d'offre est en cours. Les travaux devraient débuter en avril pour se terminer fin juillet. D'ici avril, les branchements d'eau potable de tous les riverains seront remplacés. Cela sera pris en charge par le SMAEP et je remercie son Président Henri Burnham pour ces travaux obtenus in extremis et qui se montent aux alentours de 80000€. Tout cela se fait en maintenant une surveillance accrue de nos finances.
Vous avez lu récemment dans la presse que Monteaux est l'une des 56 communes du Loir-et-Cher à être labélisée « village d'avenir » en 2024. Cela tient au fait que nous avons soutenu le projet de micro-crèche porté par nos amis de Mesland, ce qui leur permettra d'être aidé en ingénierie. Encore une fois les partenariats avec Mesland sont nécessaires et je salue le maire de Mesland pour l'excellente collaboration et les bonnes relations entretenues.

La vie associative est très riche sur notre territoire, comme nous le constatons lors du forum des associations qui a lieu en septembre avec ses 14 exposants.
Je remercie les présidents- présidentes du comité des fêtes Catherine Bethinger, de l'association Monteaux-Passionnément Serge Ceulemans et Pierre Noailly, de l'association des parents d'élèves Matthieu Augais, de l'amicale des sapeurs-pompier Alexandre Lemos, de l'association de Gym d'entretien Dominique Silvestre, de l'atelier de dessin et d'aquarelle botanique Catherine Delhom, du groupe d'histoire locale Jean Louis Rois, de la Marpa de Monteaux Christian Palcowski, de la société de chasse Veuves Monteaux Benoit Macia. Merci à tous, bénévoles, qui oeuvrez par votre investissement à animer la commune et à créer ce lien indispensable au vivre ensemble.

Lien que la commune entretient également par ses actions en faveur des anciens et des jeunes comme la distribution de 140 colis gourmands et de 80 chèques culture à l'occasion des voeux. Nous avons fait venir 2 fois la ludomobile dont une sur le site de la Marpa pour favoriser le lien intergénérationnel. Ces actions se font en partenariat avec le CIAS d'Agglopolys et je remercie Claire Marie Julie, élue au conseil municipal pour le pilotage de ces actions.

Dans le domaine artistique Monteaux n'est pas en reste : une fête de la musique exceptionnelle qui prend une nouvelle dimension avec l'appui de la commune et qui a attiré une foule très nombreuse. La fête de la musique à Monteaux s'est faite un nom. Dans le cadre du festival de Théâtre d'Onzain « en passant par la Loire » du 24 au 30/07 dirigé par Samuel Tasinage, des jardins poétiques ont eu lieu dans différents lieux et une animation lecture a été faite à la Marpa devant un public conquis. Le festival « Musique au pressoir » de la Compagnie du Cèdre dirigée par Mathilde Peskine, s'est tenu à Pasnel du 27 au 30/07. L'exposition d'aquarelles de l'association « La Couleur du Temps » les 16 et 17 septembre. La saison musicale des Douves d'Onzain s'est achevée à Monteaux, le 17 décembre dernier par le concert de Noël.

Je vais amorcer ma conclusion et remercier les 4 agents communaux extrêmement dévoués à la commune et sa population, Corinne, Pauline au secrétariat, Mathias et Agilan aux services techniques qui nous ont installé des illuminations de Noël plébicitées. Agilan est le dernier agent recruté, il a pris ses fonctions le 2/01 avec beaucoup de dynamisme, je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.
Je remercie également Mme DOUAI, notre Directrice d'école très impliquée pour faire vivre nos cérémonies commémoratives et ainsi perpétuer le devoir de mémoire auprès des plus jeunes. Je remercie également ses collègues, Mme Lotte toujours présente également et M. Masure, nouvel enseignant depuis la rentrée, sans oublier les personnels également dévoués et appréciés du Sivos pour leur travail quotidien sur le périscolaire, le transport, la cantine. Je remercie les élus du conseil municipal, les présidents d'associations que j'ai çités précédemment. Je remercie la gendarmerie pour sa réactivité lorsque nous la sollicitons.
Merci aux sapeur-pompiers Monteaux/Mesland dont on a célébré cette année à Monteaux la Ste Patronne avec beaucoup de solennité lors d'une cérémonie qui a rassemblé les 3 centres de secours associés (Veuzain-sur-Loire et Valloire-sur-Cisse) et pour laquelle s'est spécialement déplacé notre député Christophe Marion très élogieux sur cette cérémonie. Je remercie les commerçants et artisans implantés sur la commune et qui nous offrent biens et services de qualité. Je remercie la presse locale et particulièrement Roselyne Gallois qui n'a pas manqué une occasion pour mettre en valeur notre commune. Elle est remplacée par notre nouveau correspondant, M. Pascal Hutteau.
Je remercie également très sincèrement mes 4 adjoints et je tiens à le faire publiquement. Des adjoints qui travaillent dans l'ombre et qui ne comptent pas le temps passé et sans qui tout ce que je vous ai présenté n'existerait pas.

Il me reste à vous renouveler mes meilleurs vœux emplis d'optimisme pour 2024, je vous souhaite à chacun, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur réussite et prospérité. Très bonne et heureuse année à tous.

Philippe DAMBRINE, Maire de Monteaux

Vie pratique

> Aide à la vie quotidienne, soins / Logement Accompagnement aux démarches administratives

Rappel pour tous : quelques numéros utiles
CLCV Association défense consommateurs : tél. 02 54 42 49 59
Portage de repas : tél. 02 54 57 41 72
Soins infirmiers à domicile (SSIAD) : tél. 02 54 90 25 50 ou 02 54 90 25 58
Alzheimer : httpp://francealzeihemer41.blois4ever.com/ et répit pour les familles des malades
Tél. 02 54 45 54 63 ou 02 54 45 54 60
Don du sang : tél. 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)
Dépistage cancer : http//w.dépistage-cancer.fr/centre/adoc-41
L'ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement (infos gratuites juristes spécialisés dans le domaine du logement et de l'énergie) tél. 02 54 42 10 00

> Recensement jeunes de 16 ans

Le recensement imposé par la loi doit être accompli à la mairie dans les 3 mois qui suivent la seizième année.

Le certificat JDC (Journée, Défense et Citoyenneté) ou un **certificat d'exemption**, obtenu à la mairie après recensement, est demandé pour les examens scolaires, concours ou permis de conduire. Il s'agit d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusquà leur 25 ans, à des difficultés administratives en cas d'inobservation du délai légal évoqué.

> Inscription au Service National Universel

Les inscriptions au SNU 2024 sont ouvertes depuis le lundi 6 novembre 2023. Découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté : le SNU est une aventure hors du commun pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

En 2024, quatre séjours sont proposés dans chaque académie :
Congés d'hiver : Du lundi 26 février au samedi 9 mars pour la zone B
Congés de printemps : Du lundi 22 avril au samedi 4 mai pour la zone B
Session de juin (toutes zones confondues) : Du lundi 17 juin au vendredi 28 juin
Session de juillet (toutes zones confondues) : Du mercredi 3 juillet au lundi 15 juillet
Je m'inscris à partir du 6 novembre sur le site snu.gouv.fr

> Urgence 114

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes et/ou aveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ».
On compte aujourd'hui plus de 7 millions de personnes déficientes auditives en France, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.
Kit de communication disponible sur notre site :
https://www.info.urgence114.fr/documentations-et-ressources/

> Assistante maternelle

Les assistantes maternelles agréées sur la commune de Monteaux au 1er janvier 2024 sont :
(liste susceptible d'évoluer en cours d'année)

•YVONNET Vanessa	4, chemin des Jeunoux	06 61 52 76 74
•FOSSEY Florence	12, rue saint Denis	06 68 35 31 41

> Agence postale

Pauline vous accueille du mardi au samedi de 9h00 à 12h00. Tél. 02 54 70 25 51

Les services qui y sont délivrés :
Services postaux : affranchissements (lettres et colis), vente de timbres, prêt-à-poster et emballages, retrait des lettres et colis en instance (hors valeur déclarée), procuration courrier, contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier etc.

Services financiers et prestations associées (un justificatif d'identité vous sera demandé) : retrait d'espèces sur compte CCP dans la limite de 500€ par personne sur une période de 7 jours (par chèque ou CB), retrait d'espèces sur livret épargne dans la limite de 500 € par personne sur une période de 7 jours, dépôt d'espèces sur comptes CCP ou livret épargne dans la limite de 500 € par personne sur une période de 7 jours. Votre agence postale met à disposition des usagers un ordinateur avec un accès à internet ainsi qu'une imprimante/photocopieuse en libre service. Concernant l'usage de l'imprimante, **merci d'apporter votre papier.**
Les opérations bancaires ont évolué de +30% pour la période de 2022 à 2023 et les courriers/colis sont passés en C/A de 14428 € à 16551€ pour la même période.

> Le CIAS du blaisois

M. Erwan HUNEAU est la personne en charge des animations et des activités sur notre commune.

ACTION SOCIALE & INSERTION

> 02 54 57 41 20
accueilsocial@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux
aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA)
accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :
• À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : au centre médico-social,
tous les mardis des semaines paires de 9h à 12h,
tous les mardis des semaines impaires de 14h à 17h et
tous les jeudis de 14h à 17h.
+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
* fermeture le vendredi matin.

REPAS A DOMICILE

> 02 54 57 41 72
repas.domicile@ciasdublaisois.fr

La tranquillité de bien manger !

Pour qui ? Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionné avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :
- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : Déjeuner ou Dîner ou Déjeuner + dîner léger ou Déjeuner + dîner complet
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

La MARPA de Monteaux

La résidence autonomie MARPA est une petite structure ouverte le 01/06/1992. Elle dispose de vingt logements et une chambre découverte de 25 m² pouvant accueillir des personnes autonomes de plus de 65 ans. Les résidents peuvent accéder librement aux espaces collectifs et bénéficier du service de restauration, d'entretien du linge. La résidence dispose d'un service de sécurité. Actuellement, dix-neuf personnes résident dans l'établissement (dix hommes et neuf femmes).

La chambre découverte est une alternative permettant d'accueillir de façon temporaire un aîné afin de découvrir le fonctionnement de la résidence ou pour permettre aux aidants de souffler.

La résidence est située dans le centre bourg dans un endroit calme où sont implantés divers services de proximité : épicerie, café-restaurant-tabac-presse, coiffeuse, point Poste et artisans.

Après trois années difficiles, la résidence commence à retrouver une stabilité financière de son compte d'exploitation.

Grâce à un investissement du Conseil d'administration, des personnels, du Conseil Départemental, la résidence a réussi à maintenir son existence, à accueillir les personnes dans de bonnes conditions afin de leur garantir une qualité de vie, une écoute.

Le bâtiment a bénéficié de travaux d'isolation importants sur la toiture par Terres de Loire Habitat ce qui a conduit à une baisse de consommation électrique mais, compte tenu du prix de l'électricité, pas à une réelle baisse des factures.

Les résidents peuvent participer à diverses animations encadrées par des professionnels :

- Atelier de gymnastique : 2 fois par semaine.
- Atelier mémoire : 1 fois par semaine
- Atelier bien être : 1 fois par mois

et disposent de jeux de sociétés, d'un potager, d'activités créatives et manuelles.

L'atelier de gymnastique est aussi ouvert aux seniors extérieurs à la résidence. Il est spécialement adapté aux seniors et se réalise assis sur une chaise.

Durant l'année 2023, divers spectacles ont été organisés :

- Séance découverte « Connaissance du monde » (diapositives sur le Jura SUISSE)
- Représentation théâtrale par le Théâtre des fées
- Concert par un quartet dans le cadre du festival du pressoir
- Animation de Jazz par DIDOURAM

La MARPA, grâce à la Mairie, a accueilli le CIAS du Blaisois deux fois avec la Ludomobile et une fois pour une après-midi de création de cartes de vœux. Ces animations ont permis à de nombreux habitants de participer.

Le 19 décembre 2023, les enfants de la classe de Mme LOTTE, enseignante à l'école de MONTEAUX sont venus chanter des chants de Noël pour les résidents. Ils ont remis des lettres confectionnées par les élèves de CM1-CM2, classe de Mme DOUAI. Cette rencontre intergénérationnelle a été un moment fort pour tous qui a été clôturé par une distribution de chocolats.

Le Conseil d'Administration de la MARPA remercie chaleureusement le personnel pour leur engagement, leur implication et leur professionnalisme, sans oublier les bénévoles qui ont donné de leur temps.

La MARPA recherche des bénévoles pour s'impliquer dans la vie de la résidence, dans le Conseil d'administration et pour proposer des animations.

Bonne année 2024. **Téléphone : 02 54 70 25 18**

Conseil d'Administration de la MARPA :
Président : Christian PALCOWSKI
Secrétaire : Patrick LALLIER
Trésorière : Dominique SILVESTRE
Membres : Barbara VIGREUX, Bruno LEROUX, Jean-Claude BENOIN, Mme DESNOE

> Espace France Service de Veuzain-sur-Loire

L'Espace France Services de Veuzain-sur-Loire, qu'est-ce que c'est?

C'est un espace multiservices créé récemment pour accompagner les habitants de Veuzain-sur-Loire et des communes environnantes dans leurs démarches administratives : **création de boîte mail, recherche d'emploi, ouverture de droits, retraite, allocations familiales, MSA, assurance maladie, impôts, santé, justice...**

Monthéobaldiens, vous pouvez bénéficier de ce service gratuit. Des agents France Services vous accueillent et vous guident dans vos démarches. Des postes numériques sont aussi mis à disposition de ceux qui n'en sont pas équipés à domicile.
N'hésitez pas à faire appel à ce service situé au 4, rue Gustave Marc à Veuzain (près de la mairie), joignable par téléphone au **02.54.42.01.11** ou par mail à : **franceservices@onzain.fr**

> Horaires transport public/lycée et collège J. Crocheton

Depuis septembre 2023, la ligne «Lycée» **L25 est accessible à tout public muni d'un titre de transport** (scolaires et usagers commerciaux).
Deux allers vers Blois et deux retours sont possibles matin et soir les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, en période scolaire, aux horaires suivants :

Durée du trajet : 25mn - correspondance possible avec les lignes urbaine de Blois.

L25 Veuves - Monteaux - Mesland - Coulanges ↔ Blois

ALLER

		A1	A2
VEUVES	Bourg	6.45	8.05
MONTEAUX	Pasnel	6.52	-
MONTEAUX	La Janverie	6.53	-
MONTEAUX	La Michollerie	6.57	-
MONTEAUX	Salle Associative	6.59	-
MONTEAUX	Bourg	7.03	8.13
MONTEAUX	La Croix	7.04	8.14
MONTEAUX	Cimetière	7.06	8.16
MESLAND	Lotissement	7.09	8.19
MESLAND	Bourg	7.10	8.20
ONZAIN	D1	7.12	8.22
BLOIS	Camille Claudel	7.28	8.40

> Correspondance avec la ligne S1 à 7h30 : 3 départs selon le lieu de destination (Cf. fiche horaire ligne S1)

RETOUR

		[2]	[1]	[1]
		R1	R1	R1
BLOIS	Camille Claudel	13.05	17.35	18.30
COULANGES	Pont Bourdon*	13.11	17.41	18.36
COULANGES	Eglise *	13.12	17.42	18.37
ONZAIN	D1	13.22	17.52	18.47
MESLAND	Bourg	13.24	17.54	18.49
MESLAND	Lotissement	13.25	17.55	18.50
MESLAND	Cimetière	13.27	17.57	18.52
MESLAND	La Croix	13.29	17.59	18.54
MONTEAUX	Bourg	13.30	18.00	18.55
MONTEAUX	Pasnel	13.34	18.01	18.59
MONTEAUX	La Janverie	13.35	18.05	19.00
MONTEAUX	La Michollerie	13.38	18.08	19.03
MONTEAUX	Salle Associative	13.40	18.10	19.05
VEUVES	Bourg	13.45	18.15	19.10

* Pour l'arrêt Eglise et Pont Bourdon (Coulanges), le trajet aller s'effectue via la ligne L24

[1] Ne circule pas le mercredi [2] Circule uniquement le mercredi

⇒ En période de vacances, pensez au service Resago

Horaires Collège Joseph Crocheton

AZALYS
LES MOBILITÉS D'AGGLOPOLYS

Collège Joseph Crocheton (Onzain)

Horaires valables du lundi au vendredi, en période scolaire, à partir du 4 septembre 2023

S51 Veuves - Monteaux - Mesland ↔ Onzain Collège Crocheton

ALLER

VEUVES	Bourg	6.57
MONTEAUX	Pasnel	7.03
MONTEAUX	La Janverie	7.04
MONTEAUX	La Michollerie	7.08
MONTEAUX	Salle Associative	7.10
MONTEAUX	Bourg	7.15
MONTEAUX	La Croix	7.16
MONTEAUX	Cimetière	7.17
MESLAND	Lotissement	7.21
MESLAND	Mairie	7.22
MESLAND	Pré Noir	7.25
MESLAND	La Boucherie	7.32
MESLAND	La Chouannerie	7.33
MESLAND	Ecole	7.35
MESLAND	Bourg	7.38
ONZAIN	Collège	7.40

RETOUR

		[2]	[1]	[1]
ONZAIN	Collège	12.20	15.40	16.50
VEUVES	Bourg	12.30	15.50	17.00
MONTEAUX	Bourg	12.31	15.52	17.02
MONTEAUX	Pasnel	12.36	15.56	17.06
MONTEAUX	La Janverie	12.37	15.57	17.07
MONTEAUX	La Michollerie	12.41	16.01	17.11
MONTEAUX	Salle Associative	12.43	16.03	17.13
MONTEAUX	La Croix	12.45	16.05	17.15
MONTEAUX	Cimetière	12.46	16.06	17.16
MESLAND	Lotissement	12.48	16.08	17.18
MESLAND	Mairie	12.49	16.09	17.19
MESLAND	Pré Noir	12.52	16.13	17.23
MESLAND	La Boucherie	12.55	16.16	17.26
MESLAND	La Chouannerie	12.57	16.18	17.28
MESLAND	Ecole	12.59	16.20	17.30
MESLAND	Bourg	13.00	16.21	17.31

> Pour les 15-25 ans, le week-end c'est gratuit avec Rémi !

Un engagement fort de la Région pour répondre aux attentes des jeunes sur la mobilité.

C'était l'un des premiers sujets formulés par les jeunes lors des Etats généraux de la jeunesse. La Région lance donc la carte Rémi YEP'S Centre Val de Loire. Depuis le 1er septembre, pour les 15-25 ans, les trajets en train et en car seront gratuits les samedis, dimanches et jours fériés sur le réseau Rémi !

La carte est délivrée gratuitement à tous les jeunes de 15 à 25 ans qui s'inscrivent sur yeps.fr, la plateforme «jeunesse» de la Région. Il suffira ensuite de prendre un billet gratuit, en indiquant que vous êtes détenteur de la carte, sur le site de la SNCF ou aux guichets. La gratuité s'applique pour les voyages en Centre-Val de Loire et les liaisons vers Paris. Et avec la carte, les jeunes continuent à bénificier des 50% de réduction tout au long de la semaine, sur les trajets en car et en train Rémi, en Centre-val de Loire, mais aussi en direction des régions île-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie.

Informations et inscriptions sur yeps.fr

> Site officiel de Monteaux : *monteaux.fr*

En 2023, le site de Monteaux a reçu 3521 visites d'une durée moyenne de 57 s.
Les rubriques les plus visitées ont été : 1/ La page d'accueil 2/ CR du conseil municipal 3/ Horaires et permanences 4/Salle des associations. Le nombre de pages consultées sur notre site est de 3 en moyenne par session. En terme de fréquence, 20% sont des habitués et 80% des occasionnels.

Rappel aux associations : Dès qu'une date de cérémonie ou manifestation est transmise en mairie, elle fait l'objet d'une inscription sur notre site après validation.
Rappel ! l'adresse mail pour contacter la mairie : mairie@monteaux.fr

PanneauPocket
La mairie de Monteaux s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.
PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...
Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

> Registre communal de veille et d'alerte

Si vous vous sentez vulnérable, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.
Vous serez alors contacté(e) par un(e) élu(e) en cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid, crise sanitaire ou énergétique etc...).

> Horaires déchetterie de Valloire-sur-Cisse

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont :
Matin : 9h00 - 12h30 / Après-midi : 14h00 - 17h30 Route de Coulanges à Chouzy-sur-Cisse Tél. 02 54 20 47 85
Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés
Attention ! Fermeture des portes à 12h20 et 17h20.

> Ramassage communal des objets encombrants

Ce service est réservé aux personnes âgées n'ayant pas de moyens de transport, ou en situation de handicap et s'effectue sur rendez-vous.

Le ramassage sera effectué par les employés techniques de la commune le **premier mardi** des mois de **JUIN** et de **DECEMBRE**. Il vous est demandé de ne rien déposer sur la voie publique.
Les gravats, déchets verts, pneus, seaux de peinture, objets recyclables entrants dans le tri sélectif ne seront pas acceptés.
Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28.

> Tondre et bricoler, les horaires

Dans le Loir-et-Cher, les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres sont possibles les jours ouvrables, aux horaires suivants :

- **en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
- **le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **le dimanche et jour férié : de 10h à 12h**

> Animaux de compagnie

Rappel suite à la recrudescence d'aboiements intempestifs et de divagations sur notre commune.

- L'article R1334-31 du Code de la Santé publique dispose que le propriétaire d'un chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs. Le maître du chien n'est souvent pas conscient de la gêne occasionnée par son animal. En effet, la raison pour laquelle un chien aboie sans cesse est généralement l'absence de son maître, du fait du stress ou de l'ennui du chien en l'absence de son propriétaire.
- En vertu de l'article L.211-23 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. L'article L.2212-2 du CGCT habilite le maire à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. En agglomération les chiens doivent être tenus en laisse.Les chiens errants saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière.

> Ma sécurité

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application **Ma Sécurité** vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :

→ un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.
→ une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuisl'application.
→ Des fiches conseil de sécurité
→ L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRE-PLAINTE …).

PAYS DES CHATEAUX

Une structure au service des dynamiques territoriales

pays des châteaux

PERIMETRE

Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys
Communauté de communes du Grand Chambord
Communauté de communes de Beauce Val de Loire

MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives

TOURISME DURABLE

Le Pays renforce son ingénierie touristique avec une nouvelle personne dédiée à l'itinérance touristique : remise à niveau du réseau cyclable Châteaux à Vélo, création d'itinéraires de randonnée pédestre et équestre.

En parallèle, le Pays continue son action conjointe avec l'Office de Tourisme Blois – Chambord – Val de Loire en menant une étude sur l'accueil et la diffusion du flux touristique sur la destination.

FONDS EUROPEENS : C'EST REPARTI JUSQU'EN 2027 !!

Après 7 ans de programme LEADER, ce sont plus de 1 560 000 € de fonds européens qui ont été injectés dans des projets du territoire : des associations, des entreprises, des communes ou des intercommunalités.

En mai 2023, la Région Centre – Val de Loire a validé la nouvelle programmation LEADER 2023-2027 et a alloué au Pays des Châteaux une somme de 1 155 000 €.

Cette enveloppe européenne est à destination de porteurs de projet publics ou privés qui apporteront un plus pour les dynamiques du territoire dans les secteurs du tourisme, de l'alimentation, de la mobilité et des services associés, de la biodiversité ou encore de l'économie circulaire.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

En 2024, le Pays des Châteaux met en place dans le cadre du PAT les « Rendez-vous du Goût ». L'objectif est d'échanger entre habitants sur l'alimentation et l'agriculture sur leur commune autour d'un repas savoureux et convivial !

D'autres actions se poursuivent, notamment le défi alimentation ou encore l'accompagnement des restaurants scolaires et EHPAD sur l'approvisionnement en produits bios et locaux !

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre - Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).

Exemples de projets ayant bénéficié d'un accompagnement :

- Panneaux solaires thermiques dans une chèvrerie à Chitenay
- Chaudière bois à plaquette au Château Laborde St-Martin à Candé-sur-Beuvron

LA REGION RENOUVELLE SA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le contrat passé avec la Région se termine fin 2023. Une nouvelle enveloppe financière, répartie sur les 3 intercommunalités, sera accordée au Pays à partir de 2024 pour 2 périodes de 3 ans.

Pourront être soutenus des projets portés les collectivités, les associations ou les entreprises agricoles. Ces opérations s'inscriront dans le cadre de la transition écologique et de l'amélioration de l'offre de services publics de proximité.

Pour plus de renseignements : www.paysdeschateaux.fr
Sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook : Pays des Châteaux
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS

Agglopolys / Intercommunalités

> Les services d'Agglopolys

La gratuité pour tous dans les bibliothèques d'Agglopolys depuis le 1er septembre 2023.

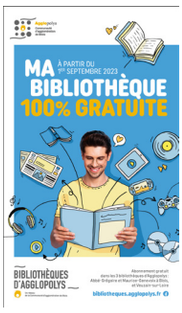

L'abonnement au réseau des bibliothèques d'Agglopolys (Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, et Veuzain-sur-Loire) devient gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence (même hors agglo) et son âge. Cela permet d'offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, la culture, l'éducation et l'information, tout en mettant fin à des démarches contraignantes au moment de l'inscription.

N'hésitez plus : franchissez les portes de l'une des bibliothèques d'Agglopolys et accédez à une offre culturelle riche et diversifiée : des milliers de ressources disponibles sur place, à emprunter et en ligne !

- Une grande diversité de ressources à emprunter ! Des livres bien sûr, mais aussi des magazines, bandes dessinées, mangas, comics, livres audio ou en langues étrangères, liseuses, DVD, partitions, CD, vinyles, méthodes d'apprentissage instrumental, jeux vidéo… il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

• Toute l'actualité et les dernières sorties !
Presse & magazines (à lire sur place ou à emprunter), dernières sorties de livres, DVD, jeux vidéo...
• Une offre démultipliée en ligne !
Des ressources et services disponibles 24H/24 sur le site internet des bibliothèques : livres, cinéma, formations (code de la route, bureautique…), cours (de langues, sport, musique, loisirs créatifs…), etc.

Comment s'abonner ?
Rendez-vous dans l'une des trois bibliothèques d'Agglopolys, muni d'une pièce d'identité et de l'accord du représentant légal pour les mineurs. L'abonnement est individuel, valable 1 an et pour les trois bibliothèques d'Agglopolys. Il permet d'emprunter des documents (15 imprimés, 1 liseuse, 10 CD ou vinyles, 7 DVD, 2 jeux vidéo) et d'avoir accès aux ressources en ligne. La durée de prêt est de 4 semaines, prolongeable de 2 semaines.

Médiathèque d'Onzain
Horaires : Mercredi et samedi 9h - 12h / 14h - 18h
et le jeudi de 14h - 19h
3, rue du Vieux Moulin - 41150 Veuzain-sur-Loire
Tèl : 02 54 20 78 00 - mail. bibliotheques@agglopolys.fr

Autre service

La ludothèque municipale d'Onzain
Equipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et jouets, ainsi que des animations ludiques. Horaires d'Ouverture : le samedi de 9h30 à 12h30
Impasse Camille Diard 41150 ONZAIN (au 1er étage de la Halte Garderie)
Tel : 02 54 20 40 42 - mail. ludo@onzain.fr

> Recyclez vos déchets verts à domicile, optez pour le broyage!

**Pour tout renseignement,
joindre la direction des déchets
Tél. 02 54 58 57 57**

> Recyclage gratuit des pneumatiques

VAL-ECO reprend gratuitement les pneumatiques usagés de vos véhicules particuliers.
Pour cela, il faut prendre rendez-vous au 02 54 74 62 53 et apporter ses pneus au :
5, rue de la Vallée Maillard à Blois.

> Demande ou remplacement de bacs roulants

Marche à suivre en cas de dégradation sur les couvercles et bacs roulants :
appelez la Direction Déchets d'Agglopolys au : **02 54 58 57 57**.
Renseigner le modèle noté sur l'étiquette collée au dos de la poubelle. (Ex : BAC 0180 CIVF)

> Points de tri selectif

Depuis le 1er janvier 2023, les habitants de la commune possèdent des bacs jaunes pour les déchets recyclables. Désormais, les trois sites de dépôt, derrière l'église, près du cimetière et près de la salle des fêtes concernent **uniquement le dépôt du verre.** Les dépots sauvages sont strictement interdits.

> Tri des déchets

C'est en 2024 ! **Le compostage devient obligatoire, c'est aussi du recyclage !**

Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur ou un lombricomposteur. En effet, à partir du **1er janvier 2024, il ne sera plus possible de jeter les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, qui représentent près de 30 % du poids de nos poubelles, et sont composés à plus de 90 % d'eau, ne seront plus incinérés. Ils devront être valorisés en compost, un engrais naturel et gratuit utilisable au jardin, au potager mais aussi pour les jardinières et plantes en pots.**

Pour obtenir gratuitement un composteur ou un lombricomposteur, vous devez remplir le formulaire en ligne sur agglopolys.fr. Vous serez informés de la disponibilité de votre composteur ainsi que des modalités de retrait par téléphone ou mail.
Pour toute question relative aux déchets, consultez le site agglopolys.fr ou appelez le 02 54 58 57 57

DÉCHETTERIES ET REDUCTION DES DÉCHETS

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, **dans la limite de 1m3 par jour**. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits : les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur), les médicaments (retour pharmacie), l'amiante (entreprises spécialisées). Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes . Les déchetteries de Valloire-sur-Cisse et de la Chaussée-Saint-Victor sont équipées d'un «caisson du réemploi». Un agent valoriste de la Ressourcerie *Les Bonnes Manières*, présent sur place, réceptionne les objets en bon état (meubles, objets électriques, de loisirs, du quotidien, de décoration et de puériculture) que les usagers souhaitent donner, au lieu de les jeter. Avec ces équipements de proximité, Agglopolys souhaite compléter l'offre déjà proposée par les acteurs du réemploi présents sur le territoire.

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage). **Retrouvez la liste des Habit box sur : http://agglopolys.fr**

Calendrier de collecte 2024

des ordures ménagères (bac gris) **et des déchets recyclables** (bac jaune)

Nous sommes collectés le lundi !

JANVIER 2024		
L	1	*Jour de l'an*
M	2	Basile
M	3	Geneviève
J	4	Odilon
V	5	Edouard
S	6	Melaine
D	7	Raymond
L	8	Lucien
M	9	Alix
M	10	Guillaume
J	11	Pauline
V	12	Tatiana
S	13	Yvette
D	14	Nina
L	15	Rémi
M	16	Marcel
M	17	Roseline
J	18	Prisca
V	19	Audric
S	20	Sébastien
D	21	Agnès
L	22	Vincent
M	23	Barnard
M	24	François
J	25	Paul
V	26	Paule
S	27	Angèle
D	28	Thomas
L	29	Gildas
M	30	Martine
M	31	Marcelle

FÉVRIER 2024		
J	1	Ella
V	2	Chandeleur
S	3	Blaise
D	4	Véronique
L	5	Agathe
M	6	Gaston
M	7	Eugénie
J	8	Jacqueline
V	9	Apolline
S	10	Arnaud
D	11	ND de Lourdes
L	12	Félix
M	13	Béatrice
M	14	Valentin
J	15	Claude
V	16	Julienne
S	17	Alexis
D	18	Bernadette
L	19	Gabin
M	20	Aimée
M	21	Damien
J	22	Isabelle
V	23	Lazare
S	24	Modeste
D	25	Roméo
L	26	Nestor
M	27	Honorine
M	28	Antoinette
J	29	Auguste

MARS 2024		
V	1	Aubin
S	2	Charles
D	3	Guénolé
L	4	Casimir
M	5	Olive
M	6	Colette
J	7	Félicité
V	8	Jean
S	9	Françoise
D	10	Candide
L	11	Constantin
M	12	Justine
M	13	Rodrigue
J	14	Mathilde
V	15	Louise
S	16	Bénédicte
D	17	Patrice
L	18	Cyrille
M	19	Joseph
M	20	Herbert
J	21	Clémence
V	22	Léa
S	23	Victorien
D	24	Karine
L	25	Humbert
M	26	Larissa
M	27	Habib
J	28	Gontran
V	29	Gwladys
S	30	Amédée
D	31	*Pâques*

AVRIL 2024		
L	1	*Lundi de Pâques*
M	2	Sandrine
M	3	Richard
J	4	Isidore
V	5	Irène
S	6	Marcelin
D	7	J.B. de la Salle
L	8	Julie
M	9	Gautier
M	10	Fulbert
J	11	Stanislas
V	12	Jules
S	13	Ida
D	14	Maxime
L	15	Paterne
M	16	Benoît-Joseph
M	17	Anicet
J	18	Parfait
V	19	Emma
S	20	Odette
D	21	Anselme
L	22	Alexandre
M	23	Georges
M	24	Fidèle
J	25	Marc
V	26	Alida
S	27	Zita
D	28	Valérie
L	29	Catherine
M	30	Robert

MAI 2024		
M	1	*Fête du travail*
J	2	Boris
V	3	Philippe
S	4	Sylvain
D	5	Judith
L	6	Bénédicte
M	7	Gisèle
M	8	*Victoire de 1945*
J	9	*Ascension*
V	10	Solange
S	11	Estelle
D	12	Achille
L	13	Rolande
M	14	Matthias
M	15	Denise
J	16	Honoré
V	17	Pascal
S	18	Eric
D	19	*Pentecôte*
L	20	*Lundi de Pentecôte*
M	21	Constantin
M	22	Emile
J	23	Didier
V	24	Donatien
S	25	Sophie
D	26	Marianne
L	27	Augustin
M	28	Germain
M	29	Aymar
J	30	Ferdinand
V	31	Visitation

JUIN 2024		
S	1	Justin
D	2	Blandine
L	3	Kévin
M	4	Clotilde
M	5	Igor
J	6	Norbert
V	7	Gilbert
S	8	Médard
D	9	Diane
L	10	Landry
M	11	Barnabé
M	12	Guy
J	13	Antoine
V	14	Elisée
S	15	Germaine
D	16	Régis
L	17	Hervé
M	18	Léonce
M	19	Gervais
J	20	Silvère
V	21	Rodolphe
S	22	Alban
D	23	Audrey
L	24	Jean-Baptiste
M	25	Prosper
M	26	Anthelme
J	27	Fernand
V	28	Irénée
S	29	Pierre, Paul
D	30	Martial

*Ramassage du **bac jaune*** *Ramassage du **bac gris*** *Organisation spéciale : report dû au 1er janvier, 1er mai et 25 décembre*

Communes concernées : *Françay, Herbault, Lancôme, Landes-le-Gaulois, Mesland, Monteaux, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Etienne-des-Guérets, Santenay, Veuzain-sur-Loire*

Attention
- Les bacs, gris et jaunes, contenant du verre, des déchets verts, des gravats et des appareils électriques **ne seront pas collectés**.
- Les bacs jaunes contenant des sacs poubelles opaques **ne seront pas collectés**. Sacs transparents tolérés.

NOUVEAU : Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Sur **agglopolys.fr**, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !

Agglopolys Communauté d'agglomération de Blois

Calendrier de collecte 2024

Dans le bac gris, déposez vos déchets dans des **sacs bien fermés**.

Dans le bac jaune, les emballages et papiers doivent être **jetés en vrac**, vidés et non emboîtés.

Les sacs et déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.

Les horaires de collecte peuvent varier d'une semaine à l'autre. **Il est donc impératif de sortir le bac la veille au soir pour être sûr d'être collecté.** Pensez à le retirer de la voie publique dès que possible.

JUILLET 2024		
L	1	Thierry
M	2	Martinien
M	3	Thomas
J	4	Florent
V	5	Antoine
S	6	Mariette
D	7	Raoul
L	8	Thibault
M	9	Amandine
M	10	Ulrich
J	11	Benoît
V	12	Olivier
S	13	Joël
D	14	*Fête Nationale*
L	15	Donald
M	16	ND Mont Carmel
M	17	Charlotte
J	18	Frédéric
V	19	Arsène
S	20	Marina
D	21	Victor
L	22	Madeleine
M	23	Brigitte
M	24	Christine
J	25	Jacques
V	26	Anne
S	27	Nathalie
D	28	Samson
L	29	Marthe
M	30	Juliette
M	31	Ignace

AOÛT 2024		
J	1	Alphonse
V	2	Julien
S	3	Lydie
D	4	Jean-Marie
L	5	Abel
M	6	Marlène
M	7	Gaëtan
J	8	Dominique
V	9	Amour
S	10	Laurent
D	11	Claire
L	12	Clarisse
M	13	Hippolyte
M	14	Evrard
J	15	*Assomption*
V	16	Armel
S	17	Hyacinthe
D	18	Hélène
L	19	Myléne
M	20	Bernard
M	21	Christophe
J	22	Fabrice
V	23	Rose
S	24	Barthélémy
D	25	Louis
L	26	Natacha
M	27	Monique
M	28	Augustin
J	29	Sabine
V	30	Fiacre
S	31	Aristide

SEPTEMBRE 2024		
D	1	Gilles
L	2	Ingrid
M	3	Grégoire
M	4	Rosalie
J	5	Raïssa
V	6	Bertrand
S	7	Reine
D	8	Adrien
L	9	Alain
M	10	Inès
M	11	Adelphe
J	12	Apollinaire
V	13	Aimé
S	14	Materne
D	15	Roland
L	16	Edith
M	17	Renaud
M	18	Nadège
J	19	Emilie
V	20	Davy
S	21	Mathieu
D	22	Maurice
L	23	Constance
M	24	Thècle
M	25	Hermann
J	26	Côme, Damien
V	27	Vincent
S	28	Venceslas
D	29	Gabriel
L	30	Jérôme

OCTOBRE 2024		
M	1	Muriel
M	2	Léger
J	3	Gérard
V	4	François
S	5	Fleur
D	6	Bruno
L	7	Serge
M	8	Pélagie
M	9	Denis
J	10	Ghislain
V	11	Firmin
S	12	Séraphin
D	13	Géraud
L	14	Juste
M	15	Thérèse
M	16	Edwige
J	17	Baudoin
V	18	Luc
S	19	René
D	20	Adeline
L	21	Céline
M	22	Elodie
M	23	Simon
J	24	Florentin
V	25	Crépin
S	26	Dimitri
D	27	Emeline
L	28	Simon, Jude
M	29	Narcisse
M	30	Bienvenue
J	31	Quentin

NOVEMBRE 2024		
V	1	*Toussaint*
S	2	Défunts
D	3	Hubert
L	4	Charles
M	5	Sylvie
M	6	Bertille
J	7	Carinne
V	8	Geoffroy
S	9	Théodore
D	10	Léon
L	11	*Armistice de 1918*
M	12	Christian
M	13	Brice
J	14	Sidoine
V	15	Albert
S	16	Marguerite
D	17	Elisabeth
L	18	Aude
M	19	Tanguy
M	20	Edmond
J	21	Prés. Marie
V	22	Cécile
S	23	Clément
D	24	Flora
L	25	Catherine
M	26	Delphine
M	27	Séverin
J	28	Jacques
V	29	Saturnin
S	30	André

DÉCEMBRE 2024		
D	1	Florence
L	2	Viviane
M	3	Xavier
M	4	Barbara
J	5	Gérald
V	6	Nicolas
S	7	Ambroise
D	8	Imm. Conception
L	9	Pierre Fourier
M	10	Romaric
M	11	Daniel
J	12	Chantal
V	13	Lucie
S	14	Odile
D	15	Ninon
L	16	Alice
M	17	Gaël
M	18	Gatien
J	19	Urbain
V	20	Isaac
S	21	Pierre
D	22	Gratien
L	23	Armand
M	24	Adèle
M	25	*Noël*
J	26	Etienne
V	27	Jean
S	28	Innocents
D	29	David
L	30	Roger
M	31	Sylvestre

*Ramassage du **bac jaune*** *Ramassage du **bac gris*** *Organisation spéciale : report dû au 1er janvier, 1er mai et 25 décembre*

Communes concernées : *Françay, Herbault, Lancôme, Landes-le-Gaulois, Mesland, Monteaux, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Etienne-des-Guérets, Santenay, Veuzain-sur-Loire*

Un doute, une question ?
Contactez la Direction Déchets au 02 54 58 57 57
agglopolys.fr - AgglomérationBlois

Agissons plus malin trions plus jetons moins !

Agglopolys Communauté d'agglomération de Blois

LES CONSIGNES DE TRI

Nous vous rappelons que les bacs de tri doivent être ramassés après la levée.

Agissons plus malin trions plus jetons moins !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Les déchets allant dans les Points Verre :

- Tous les emballages en verre (bouteilles, flacons, pots et bocaux)

À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr

Pour toute question : **agglopolys.fr (rubrique infos pratiques/collecte des déchets).**
Tél. 02 54 58 57 57.

Le Syndicat de la Cisse, qu'est-ce que c'est ? *Le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (SMB Cisse) est une collectivité territoriale qui a en charge la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) transférée par les communautés de communes depuis 2018. Cette compétence est exercée dans le cadre de l'intérêt général et ne concerne pas la gestion des digues de Loire (hors du bassin versant de la Cisse.*

L'année 2022 a vu la fin du deuxième Contrat Territorial « Cisse ». A la suite de cette expérience, le syndicat a souhaité s'engager dans un troisième contrat pour poursuivre les efforts réalisés depuis plus de 10 ans. L 'année 2023 a donc été consacrée à la préparation de ce troisième contrat, qui devrait voir le jour à partir de 2024 pour une durée de 2 fois 3 ans. Les principales orientations de ce futur contrat vous sont présentées ci-dessous :

Zone humide des Tresseaux (Averdon) restaurée dans le CT 1

Restauration des milieux aquatiques

Reméandrage, recharge en sédiments, restauration du lit

17 actions programmées dans le CT n°3

Restauration de la continuité écologique

Aménagement des obstacles à l'écoulement

6 actions programmées dans le CT n°3

Restauration des zones humides

Réouverture et aménagement des zones humides abandonnées ou comblées

9 actions programmées dans le CT n°3

Montant financier prévisionnel pour ce contrat territorial n°3 : 3 600 000 € (pour les 6 années)

Répartition des financements :

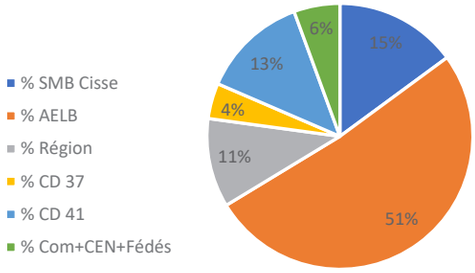

Nos outils de communication pour vous informer de nos actions :

Le site internet
www.syndicat-cisse.fr

Le bulletin bilan du CT n°2
Disponible sur le site internet du SMB Cisse

Plaquette bon entretien des cours d'eau
Disponible dans votre mairie et sur le site internet du SMB Cisse

Vidéos d'information et sensibilisation sur les actions du SMB Cisse
Chaine YouTube du SMB CISSE

YouTube

SMB Cisse - 4 rue du bailli 41190 HERBAULT *02.54.46.25.78* *smbcisse@orange.fr*

Les délégués titulaires de votre communauté de communes pour le SMB Cisse : D.BILLAUT, P.BOURGUEIL, B.CACHEUX, P.DARIDAN, M.DUVOUX, J.M LABBE, C.LHERITIER, D.MOELO, D.MULTEAU, F.OURY, L.RANVAL, JL SLOVAK.

www.syndicat-cisse.fr

Vallée de la Cisse **sort début 2024**

Arthur Trouëssart, un artiste en Val de Cisse

Son album de dessins inédits, offert à Hippolyte de Villemessant en 1860

Un nouveau hors-série consacré à un dessinateur, architecte et érudit blésois

Le 29 août 1860, Hippolyte de Villemessant, propriétaire du Figaro, organise un grand pique-nique à Chambon, dans sa propriété de la Court- Saint-Louis. Parmi ses invités se trouve le jeune Arthur Trouëssart, dessinateur et architecte en devenir, alors âgé de 21 ans. Pour remercier son hôte, il dessine les magnifiques paysages et les beaux édifices qu'il a la chance d'admirer lors de ses promenades dans la vallée de la Cisse. Il offre ensuite à Hippolyte de Villemessant son album de dessins somptueusement relié. Cet album se transmet de génération en génération jusqu'à ce que l'association Vallée de la Cisse découvre son existence.

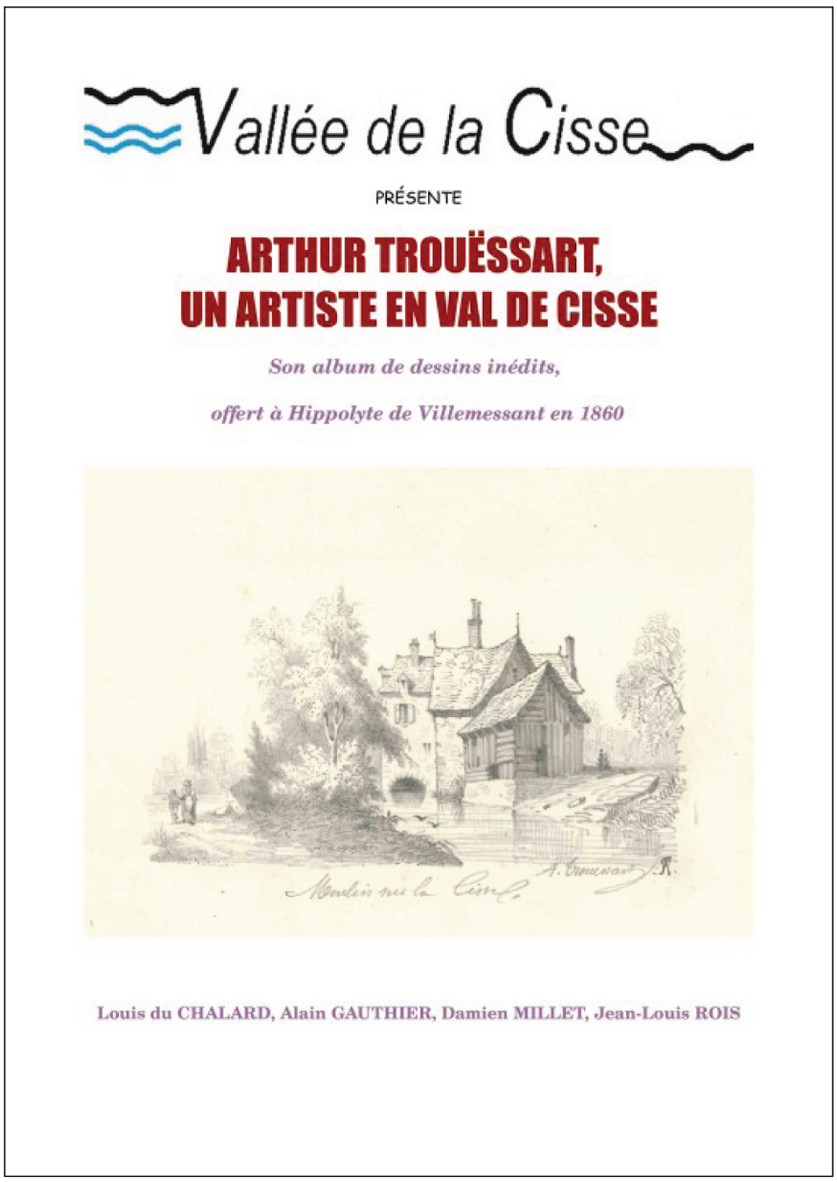
Vallée de la Cisse

PRÉSENTE

ARTHUR TROUËSSART,
UN ARTISTE EN VAL DE CISSE

Son album de dessins inédits,

offert à Hippolyte de Villemessant en 1860

Louis du CHALARD, Alain GAUTHIER, Damien MILLET, Jean-Louis ROIS

Confié par la famille à la bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois, il est publié ici pour la première fois. Accompagné d'une biographie d'Arthur Trouëssart, illustré de nombreux dessins inédits et complété par des explications précises, il apporte des éléments décisifs sur l'histoire de la vallée de la Cisse.

Vous pouvez nous donner vos coordonnées pour être informés de sa sortie sur l'adresse courriel :
vallee.de.la.cisse@gmail.com
Son site internet : http://vallee-de-la-cisse.fr/

La Vie de la Commune

> Vœux 2023 - 6 Janvier - organisée par la commune

Philippe Dambrine a, devant la population, en présence de nombreux élus du département, des communes environnantes, des représentants de l'Etat, des associations communales et du Conseil municipal, présenté ses vœux au nom de la municipalité. Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler les nombreux travaux effectués en 2022 et les investissements à venir. Les remerciements sont allés à tous les acteurs de la vie économique, ainsi q'aux associations dynamiques. Après les discours, le maire a clôturé la cérémonie par un verre de l'amitié autour d'un buffet.

> Soirée dansante - 28 Janvier - organisée par le Comité des Fêtes

Monsieur et Madame Breton de Saint-Antoine du Rocher ne faisant plus traiteur, nous avons commandé la choucroute au restaurant de la gare à Onzain. Il y avait 141 inscrits, mais seulement 130 sont venus pour cause de maladies. L'orchestre, Jean Midalain a satisfait le plus grand nombre mais nous avons décidé de changer pour 2024.

> Carnaval des écoles - 13 Mars - organisé par l'A.P.E.

Ce 13 mars, le traditionnel défilé s'est montré chaleureux et haut en couleurs, scandé par de la musique bien entrainante. La bonne humeur était au rendez-vous entre petits et grands. Le corps enseignant, les animateurs et le représentant du maire ont participé à cette joyeuse fête. Parcourant la rue de la Vallée, les participants ont fait halte place Bernard de Montebise, avant de repartir, vers la salle Pilté où un goûter était servi par les parents d'élèves. A cette occasion une boisson pour petits et grands a été offerte par la municipalité de Monteaux.

> Bus numérique - 15 Mars - organisé par la commune

Le bus numérique, pour qui ? Ouvert à tous, à partir de 60 ans.
Le bus numérique, c'est quoi ? Véhicule moderne et entièrement aménagé, il est équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques. Il sillonne la région pour vous offrir un service de proximité et permettre aux seniors de découvrir l'outil informatique.
Le Bus Numérique, pour quoi faire ? Le Bus Numérique accueille les seniors lors d'ateliers collectifs de 3 heures avec au programme : familiarisation avec l'outil informatique, consultation de sites internet (ex : impôts), réponses aux besoins/questions…
A chaque étape, 2 ateliers sont programmés pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes chacun.

> Cérémonie du 19 mars - organisée par la commune

Réunis autour du Maire et du président de la FNACA, les cinq porte-drapeaux ont honoré de leur présence incontournable la cérémonie rappelant les Accords d'Evian de 1962, en souvenir des appelés du contingent, des algériens et des militaires de carrière décédés lors de combats qualifiés désormais de «guerre» en Algérie et notamment le lieutenant Ancel Monthéobaldien, et des combats en Tunisie et Maroc. Bien entendu il convenait de ne pas oublier les morts et les blessés parmi les victimes civiles de ces conflits. Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus. Pour ce 61ème anniversaire, c'était aussi une façon pour les jeunes générations de comprendre que ces conflits, comme tous les autres, privaient la jeunesse de moments de vie paisible, près de leurs foyer. Dès lors, il ne s'agit pas de tourner la page sur ce qui s'est passé au Maghreb, mais d'écrire une nouvelle page plus sereine pour toutes les Nations impliquées. A la fin de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux participants en signe d'amitié.

> Concours de belote - 19 mars
organisé par le Comité des Fêtes

Le concours de belote a eu lieu le dimanche 19 mars 2023 à la salle des associations de Monteaux. 96 personnes se sont déplacées venant principalement d'Indre et Loire (36 pers) et bien sûr de Monteaux et des environs. L'inscription était de 10€. Tout s'est bien déroulé et tout le monde était ravi. Tous les joueurs sont repartis avec un lot.

> 8 Mai - organisé par la Commune

La cérémonie de cette année avait mis l'accent sur l'hommage à tous les combattants. Le but ultime étant de libérer le territoire national et de faire triompher la fraternité.
M. le maire a invité la population à partager en toute amitié un verre au niveau du square Ancel.

> Loto -14 Mai - organisé par l'A.P.E.

Cette année, notre loto a été une expérience palpitante pour notre communauté, malgré quelques complications d'organisation. Nous avons rassemblé tout le monde pour un dimanche plein de suspense et de divertissement. Les participants ont eu la chance de remporter des prix attractifs tout en passant un moment convivial entre voisins et amis. Malgré les petites difficultés, l'esprit positif et la compréhension de tous ont contribué à faire de cet événement un succès. Merci à chacun d'entre vous pour votre participation et votre soutien !

> Marché des Producteurs - 13 mai et 23 septembre
organisés par Monteaux Passionnément

Marché des producteurs du 13 mai 2023
Belle réussite pour ce marché organisé pour la première fois en semi-nocturne, le soleil fut présent pour accueillir la vingtaine de producteurs/commerçants ainsi que les Monthéobaldiens et autres voisins venus faire leurs emplettes. En fin d'après-midi, l'harmonie de la Renaissance d'Onzain a clôturé ce marché des producteurs par un beau concert mélodieux. A vos agendas : le prochain marché des producteurs se tiendra le samedi 04 mai 2024.

Marché des producteurs du 23 septembre 2023
Pour amorcer l'automne, petit marché organisé sur la place du village avec une quinzaine de producteurs/commerçants.
Comme à l'accoutumé, vous avez été nombreux à venir faire vos achats, ou déguster un rhum Monthéobaldien et partager la traditionnelle bernache.

> Fête de la musique - 21 juin - organisée par Monteaux Passionnément

Quand la musique est bonne...
Ce fut une belle réussite pour cette fête de la musique nouveau format, avec un programme proposé riche et varié. Au firmament de la soirée, nous avons recensé entre 800 et 1000 personnes sur le site. La réussite de cet événement revient à nos nombreux partenaires locaux et également à la municipalité pour son aide logistique et financière. Nous sommes fiers également d'avoir partagé cette manifestation avec de nombreux bénévoles, une entraide fortement appréciée entre plusieurs associations communales a vu le jour. Pour 2024, la prochaine édition se tiendra le vendredi 21 juin, le programme musical est d'ores et déjà ficelé, avec des nouveautés et surprises. Pour que la fête soit encore plus belle, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer et partager l'aventure.

> Kermesse - 23 juin - organisée par l'A.P.E.

Cette année, la kermesse a brillé grâce à l'engagement et à la créativité de notre merveilleuse équipe de bénévoles ! Ces personnes dévouées ont préparé avec soin des stands variés, créant ainsi une ambiance festive pour l'ensemble de la communauté. Les enfants ont ajouté une touche spéciale en présentant un spectacle plein de talent et de créativité qui a enchanté le public. Un grand bravo également pour le succès de la tombola ! La générosité des participants a été la clé de son succès, contribuant de manière significative au financement de nos projets éducatifs. Un immense merci à tous les bénévoles, parents, enseignants et élèves qui ont contribué à faire de cette kermesse un moment mémorable.

> Rallye vélo - 2 juillet - organisé par le Comité des Fêtes

Le Rallye Vélo a eu lieu le dimanche 2 juillet 2023 avec un temps ensoleillé. C'était le 42ème rallye vélo. Le Rendez-vous était à 8h30 sur la place Montebise pour un départ à 9h. Le prix est de 12 euros pour adultes (repas compris) et 8 pour les enfants de 6 à 12 ans. Il y a eu 47 personnes qui ont participé au rallye vélo dont 9 enfants de moins de 12 ans. Un circuit préparé par Nicole Véron avec des questions tout au long, (Monteaux - Fleuray - Autrèche - Dame Marie) : questions qui nous ont menées vers 10 h sur la place du bourg de Dame Marie les Bois pour une pause bien méritée. Celle-ci est préparée par des bénévoles qui ne pédalent pas. Ensuite retour à Monteaux direction le champ de foire où nous attendait le repas à l'ombre sous les arbres. Le rallye vélo est maintenant suivi d'un repas champêtre et donc ceux qui veulent venir seulement au repas sont les bienvenus mais sur inscriptions. Un total de 82 repas a été servi dans la convivialité. Une récompense (une coupe) est toujours offerte à l'équipe gagnante.

> Ludomobile du CIAS du Blaisois - 10 juillet
organisée par la commune

Pour promouvoir le jeu sous toutes ses formes, ludiques et culturelles, les animateurs des secteurs jeunes ont créé la ludo-mobile. Les animateurs de la ludo-mobile proposent aux écoles, aux associations ou aux structures culturelles et sociales des animations autour du jeu. Les objectifs de la ludo-mobile : favoriser l'accès au jeu, favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, éveiller la curiosité grâce au développement de l'imaginaire et au plaisir de jouer, permettre l'utilisation du jeu comme support pédagogique.

> Fête du 14 juillet - organisée par la commune

Cette année encore, la fête du 14 juillet fut suivie par des participants de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, c'est moins la célébration de la prise de la Bastille que la fête de la République, puis de la Fête Nationale. Après le traditionnel défilé et les jeux des enfants dans le square du lieutenant Ancel furent distribuées des Chouennes monthéobaldiennes accompagnées du verre de l'amitié, servi par les conseillers municipaux sous les chapiteaux. C'est l'Amicale des Sapeurs Pompiers qui a pris en charge l'organisation des repas pour ceux qui les avaient commandés et l'indispensable buvette. A la tombée de la nuit, emmenée par la musique, la retraite aux flambeaux, au grand plaisir des petits et des grands, amena la population jusqu'aux emplacements sécurisés pour le tir du feu d'artifice offert par la mairie.

> Jardins Poétiques - 25, 27 et 28 juillet
organisée par le théatre des Fées

Dans un jardin différent pendant 3 jours, les habitants de Monteaux ont été invité et sont venus écouter ou déclamer une poésie, une chanson, une composition ou un fragment de texte, et ont partagé un moment chaleureux et féerique autour d'un goûter participatif. Pour cette 3ème édition, chaque JARDIN POÉTIQUE a acueilli les œuvres d'art d'un ou plusieurs artistes de l'Association des Artistes du Loir-et-Cher.

> Brocante - 3 septembre - organisée par le Comité des Fêtes

Celle-ci s'est déroulée le 3 septembre 2023 avec une journée ensoleillée et très chaude. Comme l'an dernier, nous avons fait une seule entrée commune pour tous les exposants ce qui a facilité leur installation pour les placeurs à vélo.
Sur les 161 exposants que nous avons accueillis, il y avait 64 exposants de Monteaux dont 28 du bourg. A noter qu'il y a de plus en plus d'exposants avec des barnums d'où revoir les plans pour les emplacements. Cette année encore, nous avons fait le maximum pour le tri des déchets.
Comme les années précédentes, nos points de ventes ont bien fonctionné mais moins de fréquentation sûrement à cause de la canicule.

> Forum des associations - 9 septembre
organisé par la commune

Dans le cadre d'une matinée découverte sur la place Montebise, la mairie a proposé aux associations, artisans et commerçants présents sur notre commune de mettre en valeurs leurs actions et d'exposer leurs domaines d'activités.

> Bourse aux livres - 1 octobre - organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 30 septembre, de 14h à 18h les vendeurs sont venus déposer leurs livres : soit au total 3556 livres ; 42 vendeurs étaient inscrits. Dimanche 1 octobre : vente à partir de 10 h mais déjà plusieurs personnes en attente à 9h45. Beaucoup d'acheteurs le matin et beaucoup de ventes.
L'après-midi plus fluctueux mais toujours du monde et toujours des acheteurs. Environs plus de 130 visiteurs et une bonne centaine d'acheteurs.

> Soirée Cabaret - 21 octobre - organisée par le Comité des Fêtes

Première sortie du Comité qui a eu lieu le samedi 21 octobre au Cabaret National Palace à Vierzon ; 40 personnes étaient présentes. Tout le monde a été ravi.

> 11 Novembre - organisé par la commune

L'année 2023 a marqué le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Afin de célébrer cette date importante du calendrier, les Monthéobaldiens et une partie des écoles se sont joints à la cérémonie commémorative nationale sur la place montebise.

> Animation cartes de voeux à la MARPA - 22 Novembre

organisée par le CIAS

À l'initiative de la commune de Monteaux, un atelier création cartes de vœux, organisé par le CIAS du Blaisois s'est tenu à la Marpa de Monteaux. Cet atelier a permis de réunir toutes les générations qui ont œuvré à l'élaboration de leur carte. Cet après-midi s'est terminé par un goûter partagé.

> Bourse aux jouets - 26 novembre - organisée par l'A.P.E.

La Bourse aux Jouets a été un véritable succès cette année ! L'événement a attiré de nombreux visiteurs à la recherche de bonnes affaires et de jouets de qualité. La salle était remplie d'une ambiance joyeuse et conviviale, avec des stands offrant une variété de jeux pour tous les âges. Les vendeurs ont contribué généreusement avec des articles intéressants, et les visiteurs ont pu dénicher de belles trouvailles à des prix avantageux. L'événement a créé une atmosphère de partage et d'échange au sein de notre communauté. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé, que ce soit en tant que vendeurs ou acheteurs, pour avoir rendu cette Bourse aux Jouets aussi réussie. Votre soutien est essentiel pour le succès de nos initiatives, et nous attendons avec impatience de partager d'autres moments agréables avec vous à l'avenir.

> La 28ème Monthéobaldienne - 27 novembre

organisée par l'Association de Gymnastique.

La pluie nous ayant laissé un peu de répit, nous avons pu accueillir 102 marcheurs dont 3 enfants lors de la 28ème randonnée le dimanche 10/12/2023.
Ces derniers ont été enchanté de découvrir les chemins des 4 parcours dessinés par Aline (10,5-13,5-18 et 22 kms), bravo à eux car le terrain était bien gras et par endroit rempli d'eau. De grands mercis à Gilles MORISSET pour la pose de planches afin de faire des passerelles aux gués remplis d'eau et pour le prêt de son hangar où a été servi le ravitaillement.
Encore merci aux quelques adhérentes et personnes qui ont aidé à la préparation et à la réalisation de cette manifestation. Sans elles, rien ne serait possible ! Malheureusement,

nous avons constaté sur la commune de Mesland que certaines personnes avaient arraché et jeté nos piquettes ce qui nous a conduit à rebaliser par endroit samedi soir. Nous ne devons pas avoir le même humour !

Malgré le retour enthousiaste, encourageant et chaleureux des participants, le manque crucial d'aide à la réalisation de cette manifestation conduit le bureau à s'interroger sur le devenir de cette manifestation.

> Vente de galettes Saint Michel - 9 novembre et vente de sapins - 4 décembre - organisée par l'A.P.E.

Cette année, nous avons organisé deux commandes groupées qui ont bien animé notre communauté !

D'abord, nous nous sommes faits plaisir avec une commande de délicieux gâteaux St Michel. Tout le monde a pu savourer ces petites gourmandises grâce à notre commande groupée.

Ensuite, pour ajouter une note festive à nos maisons, nous avons tous ensemble commandé des sapins.
Un grand merci à tous ceux qui ont participé ! Ces moments partagés sont vraiment spéciaux pour notre groupe. Restez connectés pour d'autres aventures groupées à venir !

> Goûter de Noël pour les enfants - 21 décembre
organisée par l'A.P.E.

Le goûter de Noël a été un moment magique cette année ! Les classes ont préparé des spectacles pleins de charme et d'énergie, apportant une ambiance festive à l'événement. Les élèves ont déployé tout leur talent et leur créativité pour offrir des performances joyeuses et mémorables.

Pendant le goûter, nous nous sommes régalés avec des petites gourmandises, tout en profitant des shows des enfants. C'était vraiment sympa de se retrouver tous ensemble dans une ambiance festive.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement, que ce soit les enseignants, les élèves, les parents ou les bénévoles. Votre participation active a fait du goûter de Noël un moment inoubliable pour tous. Nous sommes impatients de partager d'autres moments festifs et conviviaux avec vous à l'avenir. Merci pour votre engagement continu et votre soutien précieux !

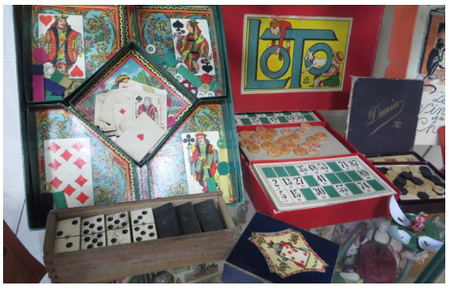

> Vitrines de la Mairie de novembre 2023 jusqu'en 2024

Animations des vitrines de la Mairie sur le thème du jeu avec de nombreux jeux anciens à découvrir. Par Mesdames Martine LEHOUELLEUR et Agnès GURBALA.

Les commerçantes de notre village ont la parole

> Epicerie de la Vallée

Votre motivation (pourquoi, laquelle) a t - elle été satisfaite par une implantation en centre bourg à Monteaux? Entreprendre et m'investir dans la vie de ma commune. Revenir à un métier de contact et de service après ma carrière en industrie.

La modernisation du café et de l'épicerie a-t-elle eu un effet de synergie sur le développement de la clientèle pour vous trois ? Certains clients sont heureux de pouvoir aller se faire coiffer chez Corinne, prendre un café chez Katia et faire leurs courses chez Marie sans bouger la voiture.

Outre des habitants du bourg, avez-vous en plus, des habitants des hameaux, des communes limitrophes, des habitants des communes plus éloignées (Orchaise, Cangey, Limeray par exemple) ? Oui, ma clientèle vient de La Janverie, La Michollerie, Grivelière, de Veuves, d'Onzain, de Mesland, de Cangey, Limeray, Dame-Marie-les-Bois, Santenay, Orchaise, Chouzy/Cisse en plus des touristes de passage.

Un drive est-il possible ? Oui, je fais déjà la livraison à domicile pour les PMR.

Avez-vous reçu des félicitations pour la décoration de vos magasins ? La devanture bois plaît beaucoup ainsi que l'aménagement intérieur très clair. La décoration de Noël a suscité l'admiration.

Vous a-t-on fait part de difficultés de stationnement ? Parfois, les arrêts de voiture devant le commerce lorsqu'ils obligent les piétons à se déporter sur la route.
-des camionnettes des artisans ? aucune.
-des camions ? La commune à tout de suite été réactive lors des premières livraisons poids lourd et a déplacé le bac à fleur qui génait leur manoeuvre.

Avez-vous constaté des problèmes avec les possesseurs de vélos ?, trottinettes ? autres ? Aucun, juste une demande de parc à vélos.

Comment vous adaptez-vous aux dates des évènements communaux ? par exemple carnaval enfants, brocante , etc. ? Amplitude horaires plus longue lors de la brocante et du 14 juillet.

L'éclairage public est-il satisfaisant pour vos heures d'ouverture ? Oui

Vous avez la parole : Bonne dynamique et entente avec les commerces voisins, une année enrichissante et marquante pour tous.

> Café de la poste

Votre motivation a t-elle été satisfaite par une implantation en centre bourg à Monteaux ? J'ai voulu m'impliquer dans la vie de mon village natal.

La modernisation du café et de l'épicerie a t-elle eu un effet de synergie sur le développement de la clientèle pour vous trois? Bien évidemment.

Outre des habitants du bourg, avez-vous en plus, des habitants des hameaux, des communes limitrophes, des habitants des communes plus éloignées (Orchaise, Cangey, Limeray par exemple) ? Oui, bien sûr.

Avez-vous reçu des félicitations pour la décoration de votre magasin ? oui

Vous a-t-on fait part de difficultés de stationnement ? oui
-des camionnettes des artisans ? oui
-des camions ? oui

Avez-vous constaté des problèmes avec les possesseurs de vélos ? trottinettes ? autres ? Non

Comment vous adaptez vous aux dates des évènements communaux ? par exemple carnaval enfants, brocante , etc. ? J'ouvre uniquement pendant la brocante, mes jours et horaires d'ouverture restent les mêmes hors fête de la musique.

L'éclairage public est-il satisfaisant pour vos heures d'ouverture ? Non pour les vendredis soirs

> Monteaux-Coiffure

Votre motivation (pourquoi, laquelle) a t - elle été satisfaite par une implantation en centre bourg à Monteaux? Plus de visibilité et d'accessibilité. Etre chez moi, être au centre bourg à côté des autres commerces.

Déplacement des Rottes vers la rue de la Vallée, sur la convivialité ? pour le développement de votre commerce ? Le changement de lieu et des locaux neufs ont contribué à augmenter mon chiffre d'affaire.

La modernisation du café et de l'épicerie a-t-elle eu un effet de synergie sur le développement de la clientèle pour vous trois ? Cela crée un dynamisme dans le bourg qui est très apprécié par la clientèle, le bourg revit.

Outre des habitants du bourg, avez-vous en plus, des habitants des hameaux, des communes limitrophes, des habitants des communes plus éloignées (Orchaise, Cangey, Limeray par exemple)? Oui, ma clientèle vient d'un peu partout, Monteaux,Veuves, Onzain, Mesland, Cangey, Limeray, Seillac, Coulages, Chambon, Chouzy/Cisse..

Avez-vous reçu des félicitations pour la décoration de vos magasins ? Oui la clientèle apprécie.

Vous a-t-on fait part de difficultés de stationnement ? Non, les gens sont en général conciliants, quand on veut des commerces, il faut accepter quelques inconvénients, c'est à nous de gentiment le leur rappeler et pour moi cela se passe bien.

Avez-vous constaté des problèmes avec les possesseurs de vélos ?, trottinettes ? autres ? Non.

Comment vous adaptez-vous aux dates des évènements communaux ? par exemple carnaval enfants, brocante , etc. ? Cela n'a pas d'incidences particulières pour moi.

L'éclairage public est-il satisfaisant pour vos heures d'ouverture ? Oui, très bien.

Les Activités Associatives

Nous invitons les autres associations ou associations nouvelles à se faire connaître en Mairie.

> L'Association de Gymnastique d'Entretien

Nous avons repris nos activités début septembre 2023 avec le même entrain. Nous avons retrouvé le nombre d'adhérents d'avant COVID, ce qui permet d'assurer la continuité de l'association. Deux hommes participent régulièrement aux cours. William assure les cours du jeudi et Dominique ceux du mardi. Tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre seront accueillis avec grand plaisir

Les horaires sont toujours : GYM : Mardi de 19h à 20h et Jeudi de 18h à 18h55
Sh'Bam : Jeudi de 18h55 à 19h50

Présidente : Dominique SILVESTRE **Vice-pésidente :** Lydie GAILLARD
Secrétaire : Marie-Luce REUILLON **Secrétaire adjointe :** Aline PARDESSUS
Trésorière : Maryse MORON

> L'Association des parents d'élèves A.P.E. MMV

L'Association des Parents d'Élèves de Mesland et Monteaux s'engage activement tout au long de l'année à collecter des fonds pour les écoles de nos enfants, favorisant ainsi la réalisation d'activités éducatives et de sorties. Parmi nos évènements, nous avions organisé un loto, ainsi que la kermesse tant attendue, réalisée en collaboration avec les enseignantes. Cette année a également eu lieu notre bourse aux jouets, ainsi que notre vente groupée de gâteaux et de sapins. Ces événements ont rencontré un grand succès et nous poussent à continuer à les proposer. L'année 2024 verra l'organisation de la traditionnelle kermesse. Nous prévoyons toujours une vente groupée de gâteaux (1er et 2ème semestre) et de sapins, ouverts à tous comme cette année! Nous accueillons avec enthousiasme des bénévoles tout au long de l'année, que vous ayez des enfants scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ou non.

Pour vous tenir informés : Facebook APEMonteauxMesland ou en demandant à être inscrit à notre **Newsletter** en envoyant un mail à **ape.monteaux.mesland@gmail.com** **Tél. 07 81 86 95 87**

Nouveau bureau : **Président :** Mathieu Augais **Trésorières :** Manon Rubio
Vice-présidente : Virginie Goriot Géraldine Faure
Secrétaires : Messaline Leveau
Océane Agli

> Le Comité des Fêtes

Les Projets 2024

- Soirée dansante le 27 janvier
- Concours de belote le 17 mars
- Rallye vélo le 30 juin
- Brocante le 1er septembre
- Bourse aux livres le 6 octobre
- Sortie du comité : date et lieu à définir
- AG en Décembre

REUNION CA du 20/12/2023
Présents : Bruno Leroux, Marie Luce Reuillon, Xavier Grignon, Catherine Bethinger, Jérôme Lebeaupin, Alain Fistahl, Véronique Couette. Absents excusés : Monique Adout, Virginie Rage

ELECTION DU BUREAU

Présidente :
Catherine Bethinger

Vice-Président : Xavier Grignon
Trésorière : Aline Pardessus
Secrétaire adjointe : Marie Luce Reuillon
Secrétaire : Véronique Couette
Secrétaire adjointe : Catherine Bethinger

> Couleur du Temps

L'association La Couleur du Temps propose des ateliers de dessin, peinture.

ATELIER DESSIN ET AQUARELLE BOTANIQUE à Monteaux 2 mardis par mois de 15h à 18h, d'après nature. salle Abbé Pilté. L'illustration botanique est une tradition ancienne à vocation scientifique, documentaire et décorative. Son approche à l'atelier est progressive.

ATELIER LIBRE hebdomadaire le vendredi à Onzain, salle Angélique de Péan de 15h à 18h, diverses techniques. Une fois par mois, exercices théoriques de dessin.

Animation bénévole pour tous les ateliers. Adhésion 20 € par an, c'est tout. Séance d'essai offerte.
Blog https://la-couleur-du-temps.over-blog.com Renseignements : Catherine Delhom, Tél. 06 81 91 51 15

> Groupe d'Étude d'Histoire locale des communes environnantes d'Onzain (GEHLO)

Le Groupe d'Etudes d'Histoire Locale propose à tous ceux que l'histoire, la géographie, la société et l'économie locale intéressent de venir écouter deux fois par an une conférence en lien avec nos localités.
Nous essayons de faire revivre des personnages importants comme M. Raoult Persil, maire de Chouzy, de rendre hommage aux soldats des Guerres qui ont vécus sur nos communes, de découvrir les richesses de notre territoire en sous-sol pour mettre en lien la géologie et le patrimoine bâti, ou dans nos villages en parlant des foires et des marchés locaux.
Nous vous proposons donc de nous retrouver en mai et en novembre pour de riches moments de partage. Les conférences donnent lieu à la réalisation de bulletins qui sont distribués gratuitement à tous les adhérents.
Pour toutes questions : groupe.etude.histoire.locale.onzain@laposte.net

Groupe d'Etude d'Histoire Locale d'ONZAIN et des communes avoisinantes

G.E.H.L.O.

> L'Association «Monteaux, Passionnément»

Depuis 3 ans à présent, l'association Monteaux Passionnément s'emploie dans la convivialité et dans la bonne ambiance à mettre en avant et à monter des projets culturels et environnementaux. Après la création de 4 hôtels à insectes, nous installerons courant 2024 des nichoirs à chauve-souris, toujours en lien avec l'école pour la partie pédagogique et la municipalité.
Idem, nous continuerons la mise en avant des producteurs locaux au travers de nos marchés de producteurs. La musique tient un rôle important dans notre association. La fête de la musique en est l'événement moteur, mais pas seulement, nous souhaitons mettre en place des concerts tout au long de l'année. Enfin, pour 2024, nous prévoyons de mettre en lumière les artistes de notre village ou des environs, comme les sculpteurs ou les peintres. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.
Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le 06 24 56 06 35

En lien avec l'école de Monteaux, nous avons Co-construit un habitat pour les insectes qui trône fièrement sur le parking de la salle associative. Le volet pédagogique fut porté par mesdames Lotte et Douai, institutrices de Monteaux. Inauguration en juin avec M. le Maire, les élus, les enfants et les bénévoles de l'association.

Bureau de Monteaux Passionnément :
Co-Présidents : M. Noailly Pierre et M. Ceulemans Serge
Co- Secrétaires : Mme Nadou-Chausson Laetitia et M. Lebeaupin Jérôme
Co -Trésoriers : M. Douveneau Yohan et M. Faure Tristan

> L'Amicale des Sapeurs Pompiers Monteaux-Mesland

L'année 2023 se termine en nous emportant vers une nouvelle année.
Cette année restera marquée par l'engagement à nouveau de sapeurs-pompiers de notre commune hors du département notamment lors des émeutes à Paris mais également en renfort dans le Cher après le passage d'une tornade qui a particulièrement touché la commune de Preuilly. Le nombre d'interventions est en légère hausse cette année passant de 98 en 2022 à 113 en 2023. Mais malheureusement nos effectifs n'augmentent pas aussi vite, ce qui a pour conséquences que certaines interventions (17) ne sont pas assurées en journée. Que chacun se rassure elles ont été réalisées par les centres voisins.
Pour donner une nouvelle dynamique dans le recrutement, le département à mis en place l'engagement différencié de personnels qui permet d'être formé soit uniquement pour le secours à victimes ou pour les incendies ainsi que les interventions diverses. De plus, à l'échelon national, une valorisation du volontariat a eu lieu cette année : augmentation du taux horaire de vacation, droit à une indemnité de retraite à partir de 15 années d'activité au lieu des 20 auparavant. Les conventions avec les employeurs permettent aussi de libérer sur le temps de travail les agents pour se rendre sur intervention mais également en formation sans perte de salaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Benjamin NOEL qui depuis le 1er novembre a rejoint nos rangs. Pour continuer à recruter afin de répondre à toutes les demandes de secours, une journée de recrutement a lieu tous les trimestres. Les dates et informations de celles-ci seront diffusées par voie d'affichage et Panneau Pocket.

Comme le veut la tradition, en cette fin d'année, l'ensemble des sapeurs-pompiers de Monteaux-Mesland vous présente leurs meilleurs vœux pour 2024. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et joie de vivre.

Lieutenant Hervé VERON

> SIVOS Monteaux-Mesland

Le Sivos accueille cette année scolaire 97 enfants, 58 à Monteaux et 39 à Mesland. Deux nouveaux maîtres ont intégré l'équipe enseignante, M. Simon MASURE à Monteaux et M. Charles WENZLER à Mesland.
Le Sivos gère également le centre de loisirs les mercredis, pendant la 1ère semaine de chaque période de vacances scolaires ainsi qu'une semaine en juillet et une semaine fin août. Nouveauté depuis la rentrée de septembre, nous avons signé une convention avec la ferme pédagogique de Mesland «la Parenthèse Meslandaise» qui propose aux enfants chaque mois une activité différente et dès le printemps des animations à la ferme. D'autres projets avec ce partenariat sont en cours. Depuis la rentrée de janvier 2024, nous avons changé de prestataire pour la restauration scolaire. La ville de BLOIS, le Sivos et plusieurs collectivités en charge de la restauration scolaire ont créé une Société Publique Locale : la SPL «Restauration du Blaisois». Le Sivos en est devenu actionnaire et peut ainsi prétendre à un service de restauration locale ; l'objectif étant de privilégier les productions locales issues de filières respectueuses de l'environnement et en particulier de produits biologiques.
Malheureusement, les effectifs diminuent et la classe réouverte à la rentrée 2022 risque une fermeture. Nous allons nous mobiliser afin que ceci n'arrive pas pour le bien être de nos enfants.
Merci à toute l'équipe du Sivos qui s'investit chaque jour afin d'apporter aux enfants un cadre de vie scolaire agréable.

> Société de chasse Veuves-Monteaux

Créée en 1948 par Monsieur Dubier, la « Société de Chasse Veuves-Monteaux » est probablement la plus ancienne association de Monteaux encore existante à ce jour. Si la pratique de la Chasse vous intéresse, ou si vous souhaitez vous informer sur les pratiques de chasse sur notre commune, n'hésitez pas à contacter un des membres de notre association. Ils sont au nombre de 40, l'un d'eux habite certainement non loin de chez vous.
Nous vous rappelons également que toutes les dates de battues sont communiquées à la Mairie et qu'elles sont inscrites sur le site de la mairie **https://monteaux.fr/ à la rubrique « Associations »**. Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une Excellente Année 2024.

Benoit MACIA

Pages d'Histoire de Monteaux

> Histoire des châteaux d'eau, symboles de notre commune

L'eau une nécessité pour les besoins humains dès l'antiquité.
Dès le Castellum romain, des citernes et des conduites de distribution sont mises en place, puis avec la nécessité pour les locomotives à vapeur d'avoir le long des rails des réservoirs placés en hauteur, le château d'eau est devenu le symbole de l'industrie.

1-La source de la Rue de la Fontaine (parcelle Bétremieux).

L'eau des mares, boires et des sources
A Monteaux pour les premières maisons, les habitants se contentent de l'eau de surface et de deux sources naturelles. La première source exploitée est celle qui s'écoule dans la Cisse mélandaise, au lieu-dit la Fontaine, et les anciens se souviennent encore des laveuses sur la rivière et des tonneaux à nettoyer.

Notre commune dispose depuis la fin du XIème siècle au lieu-dit la Fontaine Saint-Pierre d'une autre source dite du cimetière à la Besnerie, lieu possible du refuge de l'ermite de Marmoutier. Aujourd'hui l'ancien lavoir a été restauré en 1999 et la parcelle destinée à un parcours de santé, aménagée en 2000 en un lieu de pique-nique.

2-La source de la Besnerie et son lavoir restauré

L'époque des puits
Avant 1950, les maisons du bourg ne sont pas alimentées en eau potable et seules quelques « belles maisons » possèdent leur propre puits avec des pompes à eau privées. Antérieurement, la commune avait fait creuser des puits communaux près des hameaux pour permettre de remplir cruches et seaux. L'inventaire de 1997 a montré que les puits municipaux étaient des éléments importants du patrimoine ancien et qu'il convenait de les entretenir. Ce qui fut fait en juin 2015.

3-Le petit patrimoine des puits n'était pas prioritaire (4 photos ci-dessous)

4-Désormais restaurés à l'ancienne les puits mettent en valeur le patrimoine (4 photos ci-dessous)

Les études de l'État pour la construction du château d'eau révèlent que l' eau de la nappe superficielle est de «qualité très médiocre» voire « très mauvaise… source d'affections intestinales… dont la typhoïde». Un château d'eau avec une usine de purification s'avère donc indispensable.

L'implantation d'un château d'eau au lieu-dit La Fontaine

Ce château d'eau à l'aspect aéré ne passe pas inaperçu en raison de son architecture de début de siècle, héritée des réservoirs ferroviaires. C'est l'architecte François Hennebique qui conçoit le premier une ossature ajourée en béton armé dans les années 1910 et pour Monteaux c'est l'ingénieur des Arts et Manufactures M.Guillot qui dresse les plans en 1935 à la demande du Conseil municipal dès 1930, Monteaux étant une des premières communes à vouloir cet équipement. Les réflexions des années 1931 concernent l'emplacement et c'est le bassin versant de la rue de la Fontaine pour la hauteur du côteau, l'existence d'une source, la desserte du bourg dans un premier temps et le coût des travaux, puis de s'assurer du caractère durable de la ressource.

5-Réseau hydrique de la commune de Monteaux © sandre-france eau-gouv.fr

Les 1ers plans du château d'eau et du captage furent dressés par le cabinet E.T.U.R, de Blois le 28 décembre 1936. La commande pour l'adduction et la distribution d'eau porte sur une maison de maintenance, l'entrée du captage sous le coteau, le mécanisme de pompage, les écoulements de condensation, l'édification d'un château d'eau entre la cote 85, 76 et le niveau d'eau maximum dans le réservoir à 115, 37 et l'alimentation électrique des pompes. La commune s'engage pour une somme de 610 000 francs, dont une partie fut subventionnée.

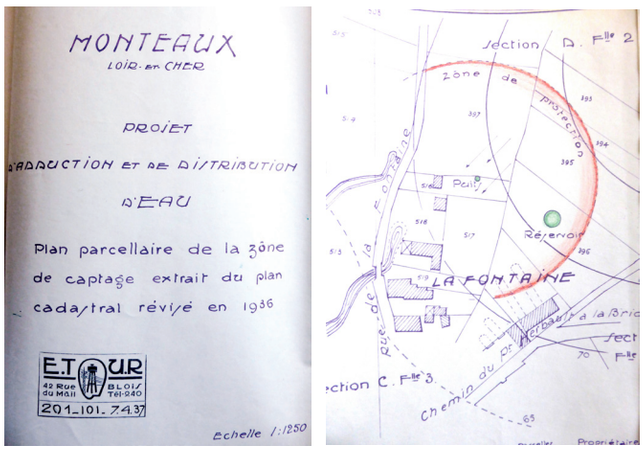

6-Projet d'implantation en 1937du cabinet d'études

Le conseil municipal va devoir attendre l'achèvement de la révision cadastrale de 1936 pour finaliser les plans des ouvrages révisés en 1937. Mais il reste encore à obtenir un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'adduction d'eau ainsi que l'accord des dix propriétaires concernés, à défaut d'expropriation et tenir compte du caractère abrupt du coteau, de la présence de caves privées (la dernière daterait de 1870, car sans doute creusée par un prisonnier prussien), pour affiner la pente de la galerie creusée derrière la construction de la maison technique, toujours existante.

Reste à résoudre le problème de la potabilité, car l'eau des puits ne correspond plus aux normes de santé publique, des analyses de microbiologie, chimiques et physico-chimiques, étant nécessaires, outre le goût et la couleur des eaux souterraines. Le Ministère de l'Agriculture donne son avis technique comminatoire sur l'urgence de la construction d'un château d'eau. Le maire demande alors au préfet de prendre l'arrêté car déjà à cette époque 138 demandes sont en attente.

Mais le Conseil municipal de 1930 ne verra ses efforts se matérialiser qu'en 1939… et encore seulement pour la 1ère phase qui va durer de 1939 à 1942, à savoir creusement d'un puits de 20 m et d'une galerie de 18 m vers la rue, et ce en dépit de la seconde guerre mondiale et l'occupation de la commune par les armées allemandes. L'achèvement de la partie en sous-sol va permettre la réalisation de la seconde

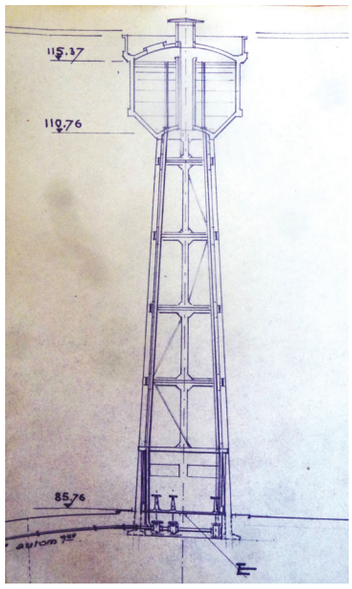

7-Coupe de la structure donnant la forme de la cuve

phase conformément aux nouveaux plans de 1941du château d'eau, avec une hauteur de près de 42 mètres pour un diamètre de 7,60 mètres, la cuve étant supportée par des poteaux verticaux de 25 mètres.

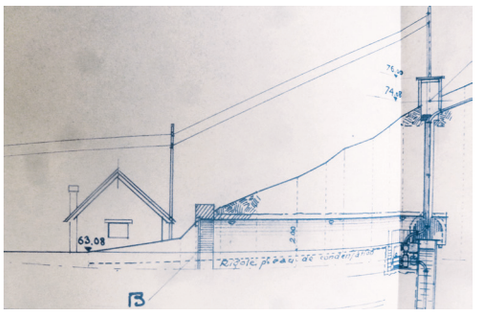

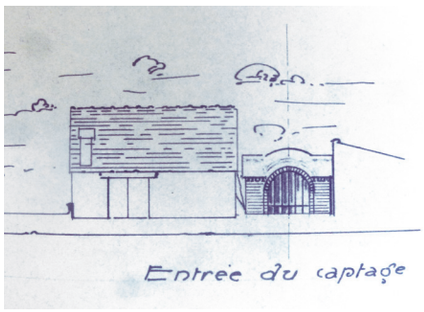

8-Projet de galerie et de conduites de refoulement après traitement (3 photos ci-dessus)

Le cahier des charges du marché public de notre commune, toujours très républicaine, comporte une clause rarement rencontrée dans les archives départementales : «Si l'entreprise... venait en cours de travaux à être reconnue coupable de collaboration économique avec l'ennemi, le marché conclu avec [la société E.T.U.R] serait résilié de plein droit sans indemnité... ». Le coût initial des travaux de 610 00f est passé en 1938 à 180 000f pour la 1ère phase et à 1 200 000f pour tout le projet, mais en 1948 les devis ont brutalement augmenté, pour atteindre la somme astronomique de 2 710 000f. La commune en 1950 indemnise les propriétaires et le préfet valide la légalité du projet, permettant ainsi à la commune de commencer les travaux cette année-là.

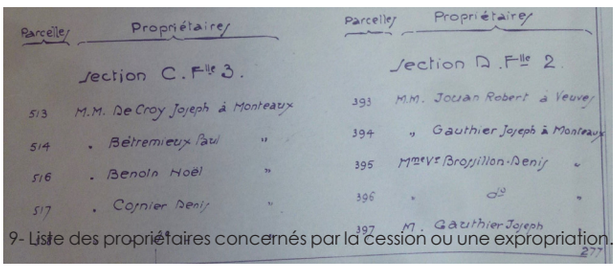

Parcelles	Propriétaires	Parcelles	Propriétaires
Section C. Fle 3.		Section D. Fle 2.	
513	M.M. De Croy Joseph à Monteaux	393	M.M. Jouan Robert à Veuves
514	" Beltremieux Paul "	394	" Gauthier Joseph à Monteaux
516	" Benoin Noël "	395	Mme Vve Brossillon-Denis "
517	" Cornier Denis "	396	" dº "
		397	M. Gauthier Joseph

9- Liste des propriétaires concernés par la cession ou une expropriation.

Epilogue

Presque 20 ans s'étaient écoulés entre la réflexion initiale et la mise en service en 1951. À Monteaux cet ouvrage favorise arrivée de l'eau courante à domicile dite « au robinet », avec 30 ans d'avance sur les dernières communes rurales.

...Et pour notre plus grand plaisir, il nous reste aujourd'hui sa silhouette :

11-ancien château d'eau

11-Château d'eau au-dessus du coteau, carte postale ancienne col.J-L Rois- 2 photos,

12-panoramique prise du château d'eau, carte postale vers 1958 col.J-L Rois ,

C'est aussi un patrimoine pédagogique pour nos scolaires…

La classe (CP-CE) de l'école de Monteaux a présenté un dossier en 2017 sur le vieux château d'eau dans la catégorie « Le paysage qui compte pour moi », et elle a été récompensée par le 1er prix du Jury ! On lira avec bonheur l'extrait suivant :

« VOICI UNE DROLE DE FUSÉE
Nous sommes allés découvrir le vieux château d'eau de Monteaux. Au début, nous pensions que c'était une mongolfière une fusée ou une soucoupe volante ! Nous avons appris qu'il y avait de l'eau dedans. Maintenant il est vide. Il est original et marrant. On aimerait qu'il soit déguisé en fusée. Pourquoi ne pas lancer un concours pour le décorer ? Nous aimerions qu'il soit encore plus original en le peignant, en le réhabilitant… ».

Écrit prémonitoire ? Mais ce sera pour le nouveau château d'eau, c'était bien vu! En effet, il sera pourvu d'une fresque mais seulement en 2023.

Nouvelle gestion par un syndicat d'adduction d'eau potable

Depuis 1992, la gestion communale est confiée à un syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable, le SIAEP, par les communes de Cangey, Limeray, Mesland, et après fusion de communes, Valencisse, Valloire sur Cisse et Veuzain sur Loire. Désormais depuis 2017, il s'intitule SMAEP (syndicat mixte d'adduction d'eau potable), pour tenir compte de la présence de la commune de Cangey (Indre et Loire), hors du périmètre d'Agglopolys.
C'est ce syndicat qui gère le forage exploité à la « La Fontaine », la prise d'eau en Loire, la station de traitement à Monteaux (pesticides au charbon actif en grain, ozonation et désinfection), plusieurs ouvrages de stockage pour une capacité totale sur le territoire de 2 500 m3, des châteaux d'eau d'une capacité totale de 1 300 m3, 3 bâches au sol d'une capacité totale de 1 200 m3, une station de surpression avec une bâche de reprise de 50 m3, avec 284 km de réseau. Une demande d'extension des parcelles est actuellement en cours.

Le second « nouveau » château d'eau de la Briderie

L'ancien château d'eau faisant l'objet de suivis réguliers par la commune, puis par le syndicat, les travaux d'entretien nécessitent des réparations de l'étanchéité de la cuve, de la toiture en ardoises, de modernisation de la pompe et une consolidation à terme des poteaux en béton armé légèrement fissurés extérieurement par la rouille.
Le SIAEP décide alors de construire au lieu- dit La Briderie , rue Rol-Tanguy, un nouveau château d'eau, en limite séparative avec Mesland.
Les travaux d'ingénierie d'enfouissement des nouvelles conduites de distribution vers les services techniques de la Rue de la Fontaine furent effectuées de pair avec la construction rapidement achevée. La silhouette, de forme dite « en colonne » avec intégration du fût et de la cuve la plus partagée par les communes. Après séchage de la construction et la réception des travaux en cours, la mise en eau commença… et c'est alors que la cuve explosa dans un bruit assourdissant, entrainant la destruction du fut ! et l'eau dévala la pente. Les maçons présents eurent juste le temps de se précipiter dans les chais de la Briderie.
Tout était à recommencer. Les experts se perdaient en conjecture et le terrain d'assiette instable fut déclaré inconstructible. Le syndicat tenant à conserver les travaux pour les conduites, le conseil municipal de Mesland accepta le transfert de l'implantation sur sa commune, en limite séparative, décalant ainsi l'implantation de quelques dizaines de mètres, pour la nouvelle construction.

14 - Château d'eau de la Briderie, étanchéité et remplacement des pompes

Opérations d'entretien et de ravalement à la Briderie

Les normes nationales étant renforcées, la mise en conformité du château d'eau est entreprise, les travaux exécutés en avril-mai 2017 pour une somme de 215 000€ sont accompagnés pour réduire au maximum les perturbations, de l'installation d'une bâche à eau de réserve pendant les travaux.

Historique des deux captages en Loire

Pour pallier une éventuelle baisse du niveau du puits de la Fontaine, comme lors de la terrible canicule de 1976 et surtout des fortes teneurs en nitrate constatées dès 1980, une réflexion a été menée par le syndicat.
En 1992, le SIAEP souhaite implanter à Veuves un captage dans le lit mineur de la Loire profond de 5 m sur 3 m de diamètre, doté de deux pompes de 150 m3/h qui sur 2,5 km alimentent une canalisation jusqu'à l'usine de Monteaux. Mais c'est seulement en 2006, après enquête publique, que l'Etat délivre l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial, (renouvelée en 2011 pour 18 ans) avec instauration d'un périmètre de protection de cette prise d'eau.
Puis en 2012, en raison d'une menace sur les prélèvements d'eau potable, face au débit potentiellement bas de la Loire, le syndicat demande à nouveau à l'Etat l'autorisation de prélever à une plus grande profondeur l'eau dans la Loire. Après une enquête publique en avril 2014, une conduite souple fût posée par dérogation sans protection métallique. Un arrêté de limitation de vitesse fût mis en place afin de prévenir les éventuels accidents de pollution d'hydrocarbures au niveau de Veuves.

Le suivi de l'état de l'ancien château d'eau par la commune

Ce château d'eau appartenant à la commune, et non au syndicat ; le maire soucieux de garantir la meilleure sécurité possible a fait inscrire à l'ordre du jour de plusieurs Conseils en 2015 l'arbitrage entre le maintien avec éventuellement des consolidations ou la démolition de cet équipement. Avant de se prononcer, le Conseil municipal donne son accord pour faire effectuer par une société technique agrée l'étude de la structure du château d'eau par des spécialistes « alpinistes ». Le contenu du diagnostic permet au Conseil lors d'une délibération en 2016 de sauvegarder ce patrimoine, symbole fort de notre commune, même s'il doit être surveillé de près. Un périmètre de sécurité a été mis en place.

16-Des travaux d'entretien réguliers avec remplacement depuis par une porte en fer !

Le château d'eau de la Briderie au service de l'art dans l'espace public

Désormais les châteaux d'eau sont devenus « le terrain de jeu » des artistes. L'association Artecisse à Valencisse, dont un des buts est la valorisation du Val de Loire par des actions culturelles, a choisi ce château d'eau pour sa 4ème performance picturale.
Décoré par le couple espagnol d'artistes de stree-art , Esther Del Prado et Octavo Alégria, ce château d'eau s'enrichit dela présence des vols des oiseaux de la Loire qui dans un ballet surplombent les vignobles de Mesland et de Monteaux. Cette fresque fut inaugurée le 15 juillet 2022

François Bonneau
Président de la Région Centre-Val de Loire
Christophe Degruelle
Président d'Agglopolys
Philippe Gouet
Président du CD 41
Philippe Dambrine
Maire de Monteaux
Philippe Guettard
Maire de Mesland
Isabel da Rocha
Présidente de l'association Artecisse
ont le plaisir de vous convier à la rencontre des artistes
Alegria del Prado
et à la ReNaissance du Château d'eau de La Briderie
Vendredi 15 juillet 2022
à partir de 17H30
sur le site, rue du Colonel Rol-Tanguy
41150 Monteaux/Mesland
Réponse souhaitée : artecisse@gmail.com

17- Carton d'invitation Artecisse - photo ©JM. Bernaboto, directeur de cabinet de la Communauté d›agglomération de Blois Agglopolys.

Conclusion

Si pour certains, notre vieux château d'eau est la « Tour de guet » du village, pour d'autres, il incarne, par sa structure en béton, une modernité extrême. Des monthéobaldiens jusqu'aux voyageurs du chemin de fer, chacun garde en mémoire cette construction insolite de forme rare au sommet d'un coteau qui marque le territoire de Monteaux.
L'histoire de l'édification de nos deux châteaux d'eau traduit bien la persistance de la commune depuis 1930, puis du syndicat, à mettre à la disposition de tous la meilleure eau potable possible.
Bien que critiqués pour leur esthétique et leur présence dans le paysage, comme certaines éoliennes aujourd'hui, les châteaux d'eau font désormais partie du patrimoine industriel et certains ont été classés monument historique, tandis que d'autres ont été désaffectés ou reconvertis. Le nôtre n'est nullement archaïque et vaut bien les nombreux « bouchons de champagne » et il serait souhaitable d'obtenir des autorités compétentes le classement de celui de Monteaux.

Jean-Louis ROIS

Les photographies © sont de l'auteur, sauf mention contraire.

Tarifs de la salle associative

LOCATION	PERIODE	CONDITIONS	COMMUNE 50% la 1ère loc. 75% la 2ème loc. 100% les suivantes	ASSO-CIATIONS LOCALES Gratuite	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi à 16h00 et restitution le lundi à 11h00	Grande Salle : 550€ Points chauds : 50€ Petite salle : 75€		Grande Salle : 550€ Points chauds : 50€ Petite salle : 75€
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	Grande Salle : 700€ Points chauds : 75€ Petite salle : 75€		Grande Salle : 700€ Points chauds : 75€ Petite salle : 75€
UN JOUR DE LA SEMAINE	Du lundi au jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	Grande Salle : 150€ Points chauds : 30€ Petite salle : 75€		Grande Salle : 150€ Points chauds : 30€ Petite salle : 75€
VIN D'HONNEUR ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	Grande Salle : 100€		Grande Salle : 100€
Supplément forfait énergie supérieur à 150KW		Selon relevé du compteur	25€ par tranche de 100KW	25€ par tranche de 100KW	25€ par tranche de 100KW
CAUTION	TOUTES PERIODES		**1000 €**	**1000 €**	**1000 €**

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie ni de gratuité, ni de réduction.

>Salle de réunion Abbé Pilté entrée côté parking

LOCATION	PERIODE	CONDITIONS	HABITANTS COMMUNE 50% 1 fois par an et par foyer	ASSOCIATIONS LOCALES	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi à 16h00 et restitution le lundi à 11h00	120 €		120 €
WEEK-END (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lende-main à 10h00	150 €		150 €
UN JOUR (24 heures d'occupation)	Du lundi au jeudi	remise des clefs le jour «j» et la restitution le lendemain à 10h00	70 €		70 €
CAUTION	TOUTES PERIODES		**500 €**	**500 €**	**500 €**

Infos Pratiques

URGENCES

Allô Enfance Maltraitée	**119**
Centre Hospitalier Tous Services	**02 54 55 66 33**
Mail Pierre Charlot BLOIS	
EDF Dépannage/Electricité ERDF/ENEDIS	**08 11 01 02 12**
GDF Dépannage Gaz ENGIE	**09 69 36 35 34**
Gendarmerie /Police	**17**
Pompiers	**18/112**
Samu	**15**
SIDA Info Service	**0 800 840 800**
SOS Drogue Alcool Tabac Info	**0 800 231 313**
Violences Femmes Info	**3919**
Dépistage Cancer et Alzheimer	**02 54 43 67 26**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Mairie *mairie@monteaux.fr*	**02 54 70 22 28**
Ecole maternelle Grande Rue Mesland	**02 54 70 21 84**
Ecole primaire 48, rue de la Vallée	**09 67 33 21 61**
Collège J.Crocheton	**02 54 20 70 21**
17 , rue de Touraine ONZAIN	
SIVOS Mesland, Monteaux.	**09 67 50 29 13**
50, rue de la Vallée	

SERVICES

Agence Postale Communale	**02 54 70 25 51**
2, rue Saint-Denis	
Centre des Finances Publiques	**02 54 55 70 80**
BLOIS	
Presbytère du secteur paroissial	**02 54 20 70 75**
ONZAIN - Abbé Rodrigue Bissy	
Halte garderie «La Capucine»	**02 54 20 88 40**
ONZAIN	
Assistantes Maternelle	
YVONNET Vanessa	**06 61 52 76 74**
FOSSEY Florence	**06 68 35 31 41**
MARPA Pierre Fouquet Hatevilain	**02 54 70 25 18**
Salle de réunion 3, rue Abbé Pilté	**02 54 70 22 28**
Salle associative route de la Michollerie	**02 54 70 29 62**
Médiathèque ONZAIN/Agglopolys	**02 54 20 78 00**
Ludothèque Imp. Camille Diard - ONZAIN	**02 54 20 40 42**
ouverture le samedi de 9h30 à 12h30	
EDF	**09 72 67 50 41**
GDF	**08 00 47 33 33**

LES ARTISANS-COMMERCANTS

Cabinet conseil prévention	
Hervé Véron	**06 11 91 37 47**
Café Presse Tabac Katia Mahoudeau	**02 54 70 22 06**
Monteaux Coiffure Corinne Rage	**02 54 79 42 20**
Coiffure à domicile Magali Moncuit	**06 32 67 48 29**
Conseil en stratégies patrimoniales	
Jérémie Blanc	**06 72 82 46 70**
Damien Leveau	**06 64 20 70 41**
Conservation-restauration des œuvres sculptées	
Manon Joubert	**06 68 08 84 62**
Consultant immobilier SAFTI	
Christophe Bagland	**07 86 64 58 85**
David Carrelage Frédéric David	**02 54 46 11 86**
Electricité Alain Florance	**06 80 85 33 35**
Epicerie de la Vallée Marie Marchand	**02 54 74 98 27**
Graphiste / Webdesigner	
Aude-Marie Brèche	**06 20 14 81 63**
Mathieu Meeldijk	**06 35 54 76 88**
Jardinier Paysagiste	
Julien Jardin	**06 40 32 97 50**
Plomberie Electricité	
Yoann Guéguen	**06 95 40 65 97**
Serrurier - Métallier	
Fabien Haniquet	**06 10 87 02 03**
Terrassement	
MB Benoît Macia	**02 54 70 23 42**

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Au coeur du bien être	
Manuel Grandchamp	**06 09 94 15 28**
A la Colombe René Villain	**06 16 35 03 92**
Clos de la Janverie	
Philippe-Gordien de Galliffet	**02 54 70 25 99**
Le Moulin de Pasnel	
Serge Ceulemans	**07 49 96 12 65**
Les Bocages Sandrine et Philippe Bignet	**06 08 61 06 66**
Le Trotteur Véronique Blin	**02 54 70 22 57**
Madame Odile Bonami	**06 03 21 37 00**

PRODUCTEURS LOCAUX

Frédéric Pironneau	
Vigneron indépendant	**02 54 70 23 75**
Xavier Rosey Paysan Boulanger	**06 07 37 06 05**
Les saveurs du val de Loire	
Producteurs de plants, légumes et aromatiques	**06 84 61 81 78**

Etat Civil 2023

> Naissances

7 naissances dont :

LEGUEREAU Louise née le 14/03/2023
NADOU Aëlys née le 08/07/2023
MARPAULT Juliette née le 17/07/2023
CHARLEMAGNE LEBRETON Evan né le 14/11/2023
DALLEAU Mathys né le 22/11/2023

Au dernier recensement,
nous sommes 749 habitants à Monteaux.

> Décès

BLANCHARD André le 19/05/2023
GITTON veuve OSSENDE Marie le 28/07/2023
BESNIER veuve SCHNEIDER Christiane le 02/09/2023
DAUDU veuve RONCE Jeanine le 14/09/2023
MILLET Michel le 24/12/2023
GUERTIN Marie - Louise le 25/12/2023

> Mariage et PACS

MARPAULT Pierre et THOMAS Ilona le 29/04/2023
GUILLARD Patrick et RAGE Colette le 03/06/2023
BARRET Benjamin et PESKINE Gabrielle le 08/07/2023
GANDOIN Cyrille et MARQUES Caroline le 02/09/2023

ÉPICERIE DE LA VALLÉE

MONTEAUX COIFFURE
11 rue de la Vallée
41150 MONTEAUX
02.54.79.42.20
Ouvert du :
Mardi au Jeudi 9h- 12h / 14h 18h30
Vendredi 9h-12h / 14h-19h
Samedi 8h-17h

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE
la vraie vie s'assure ici

CA VAL DE FRANCE
L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRITOIRE
VEUZAIN-SUR-LOIRE
11, rue de la Justice
02 54 32 67 86
agence.veuzainsurloire@ca-valdefrance.fr
www.ca-valdefrance.fr

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Directeur de la publication Philippe Dambrine
Photo © JL Rois - JE Pigache
Conception : AM Brèche
Téléphone : 02 54 70 22 28

Monteaux
Site internet : monteaux.fr
Messagerie : mairie@monteaux.fr